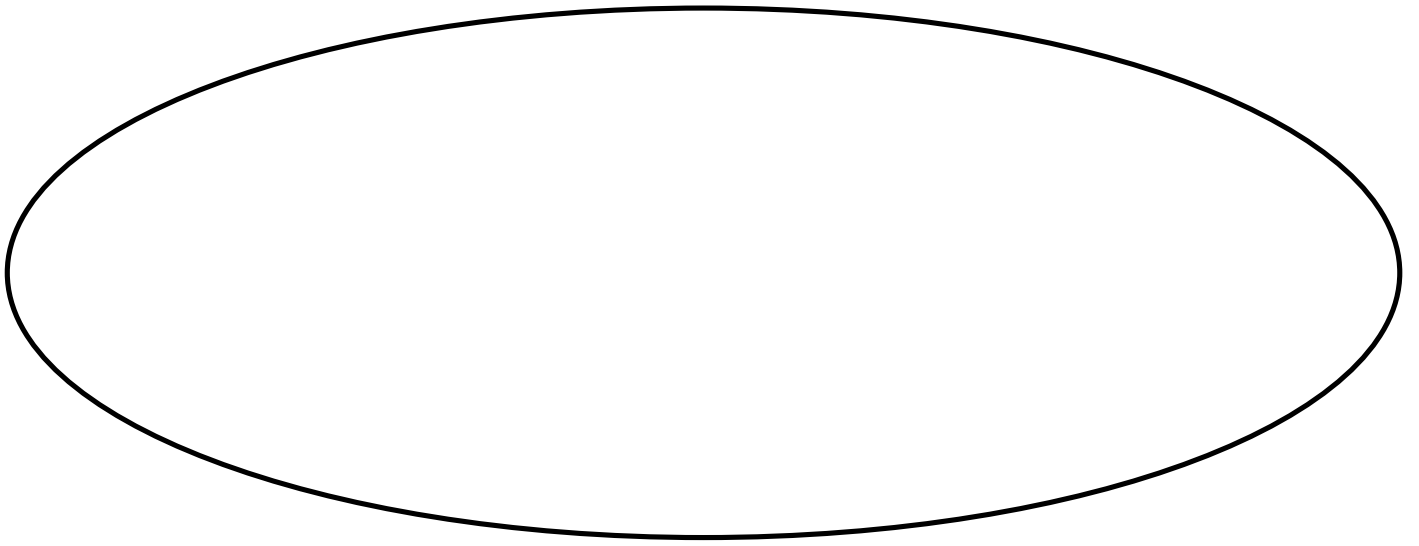


**CARTELS
CONSTITUANTS
de l'ANALYSE
FREUDIENNE**





Le

судьи

er

N° 2

Mars 2003

Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne

Association membre de l'Inter Associatif Européen de Psychanalyse

Association membre de Convergencia, Mouvement Lacanien pour la Psychanalyse Freudienne

Siège Social : 37 bis, rue des Abbesses, 75018 Paris, Tél. et fax : 01 42 54 39 84

Sommaire

Éditorial	2
Retour du cartel d'adresse	3
Marie-José Verdier	4
Dominique Lallier-Moreau	6
Michel Barthélémi	8
Jacques Teste	9
Dispositif Clinique	10
Compte rendu - Pierre Eyguesier	11
Assemblée générale du 19 janvier 2003	14
Rapport Moral - Jacques Nassif	15
Rapport Financier - Michel Didierlaurent	17
Débats du dimanche matin - Michèle Larnaud	18
Débats du dimanche après midi - Michèle Larnaud	20
Compte rendu de la réunion du bureau du 19 janvier 2003	21
Michèle Larnaud	
Appel du président	23
Eric Didier	
Le Maso-schisme de X.Y. : un exemple de « péter les plombs »	24
Sean Wilder	
In Memoriam : La psychothérapie dans la psychanalyse aujourd'hui	28
Pierre Fédida	
Convergencia	38
CLG Milan 23 et 24 octobre 2003	
Inter Associatif Européen de Psychanalyse	42
Synthèse de la coordination des 23 et 24 novembre 2002	43
Séminaire biannuel à Copenhague	46
Bloc-notes	49
Annuaire	50
Agenda	55

Éditorial

Michèle Skierkowski, Jacques Teste

"Freud écrit, Lacan parle" ¹

"Lire et entendre Lacan" ²

Les textes, ainsi intitulés, figuraient dans le courrier de janvier 2003.

La question de l'oral et de l'écrit ne cesse de se poser. Vous la rencontrerez dans les comptes rendus de notre assemblée générale.

Paroles énoncées à voix haute que vous trouverez écrites, transcrites.

Qu'est-ce qui se modifie dans ce passage de l'oral à l'écrit, qu'est-ce qui se perd, s'ajoute, se commente.

Comme en contrepoint, paraissait la veille de notre assemblée générale, dans "Le monde des livres" le commentaire d'un ouvrage paru récemment : "De la publication entre renaissance et lumières" ³.

Le terme "publier", dans son acception première, signifie "faire connaître au public par la parole, par des écrits".

Avant l'imprimerie et dans ses débuts, l'acte de publication reste lié à l'oral, à l'énoncé à voix haute. On publie par "cri public".

Alors imaginons nous un moment en ce temps là ; nous nous transporterions dans chacune des villes où vous résidez, pour vous faire "entendre" le courrier. Nous ajouterions au texte une voix, support aussi matériel que le papier, peut-être ?

La texture du papier sur lequel est imprimé le courrier est la même pour chacun d'entre vous, notre voix serait-elle la même ? Certainement pas.

De l'écoute à la lecture, qu'est-ce qui se lit, qu'est-ce qui s'écoute ?

A vous lire, vous dire à haute voix le contenu du courrier, réussirions-nous à partager avec vous un "éclat de lire" ⁴ ?

¹ Michèle Larnaud, le *Courrier* n°1 - janvier 2003.

² Serge Hajblum, le *Courrier* n° 1 - janvier 2003.

³ Etudes réunies par C. Jouhaud et A. Viala - Fayard - (Le monde des livres du 17 janvier 2003).

⁴ Expression "empruntée" à S. Hajblum - article cité.

Retour du cartel d'adresse

Retour du cartel d'adresse

Marie-José Verdier

A la lecture des trois comptes rendus qui m'ont été adressés, trois phrases autour du père, avec quelques différences dans leur expression, sont venues faire résonance à une réflexion certainement en cours.

Je vous les cite :

La première, interrogative : " Y a-t-il du père quand on s'adresse à un psychanalyste ? "

La deuxième, que j'ai entendu avec une proposition universelle : " il y a toujours du père ".

La troisième, plus spécifique à la psychanalyse : " Il y a du père quand on s'adresse à un psychanalyste ".

Beaucoup d'idées se sont bousculées dans ma tête, mais pas d'accouchement sur le papier (je précise que dans ce cas, il ne s'agissait pas d'accouchement sans douleur !). Le temps passe jusqu'au jour où j'ai fait un rêve : J'ai beaucoup de personnes qui doivent venir pour le repas de midi. Je dois leur donner à manger ; je n'ai rien ; il est midi ; je suis angoissée ; je me réveille.

Presque aussitôt, je pense au " devoir à rendre ". Cette idée a un effet : je me dégage du devoir et ma réflexion avance. Cette fois, j'accouche sur le papier, sans douleur, avec la forte impression que je me donne à manger à moi-même. Il n'est plus question de donner à manger à quiconque. Pour moi, c'est donner forme à une réflexion, c'est me donner la possibilité d'y revenir, de la compléter, de la critiquer...

En tout cas, c'est avancer.

J'en viens à ce père, ou plutôt, à cette fonction du père. Je vais l'aborder avec, en toile de fond, le thème de la jouissance. Non pas l'idée de se procurer ou de prendre du plaisir, mais dans le sens juridique du terme : jouir, c'est-à-dire, avoir la jouissance d'un bien, de quelque chose; ou encore, disposer d'un droit et pourquoi pas, par extension, d'une personne. Dans cette idée, la fonction du père consiste à poser une limite, un interdit à cette jouissance; et de fait, elle permet au sujet d'advenir. Il est bien évident que cette fonction n'est pas exclusivement le fait du père biologique. Dans toute relation humaine où il y a du sujet, où la vie se réalise, il y a du père. Et là, j'y associe l'affirmation du Cartel qui dit : " il y a toujours du père ". L'effet père, c'est donc du côté de la vie. C'est permettre l'émergence du sujet, c'est gagner des degrés de liberté, c'est se sortir progressivement de l'assujettissement aux signifiants, écho du désir de l'Autre, qui nous ont investis ou habillés.

Pour éclaircir mon propos : Delaunay, avec lequel j'avais participé à un groupe de travail, avait fait référence à une coutume en vigueur dans mon entourage pendant mon enfance, et qui, pour moi, avait été très évocatrice. Certaines petites filles réalisent un jour qu'elles sont toujours habillées en bleu, alors qu'elles souhaiteraient une toute autre couleur pour leur vêtement. Elles apprennent effectivement que leurs parents ont fait le vœu à la Vierge de les vêtir toujours ainsi pendant quelques années pour obtenir certaines grâces auprès de Marie.

Faire une psychanalyse, c'est bien sûr, prendre conscience que nous sommes habillés et que nous nous habillons du désir de l'Autre, et plus précisément du signifiant de l'Autre. Mais ne peut-on pas dire plus justement que c'est faire l'expérience de cet effet père, et par conséquent d'un désir qui n'investit pas, qui n'habille pas. Et, pour que cette expérience puisse se dérouler jusqu'à son terme, qu'en est-il pour le psychanalyste de son côté à lui ? Ça n'est pas dire que l'analyste est ce père indispensable, mais plutôt, qu'il est le garant d'un cadre, d'une éthique. C'est ainsi faire exister du père, au-delà de lui-même et de l'analysant pour que s'en produise des effets.

L'analysant vient en analyse poussé inconsciemment par le fait de reconstituer dans ce contexte extra social qu'est ce lieu de l'analyse, une relation en écho à un déjà vécu où il a été objet de jouissance d'un Autre. L'analyste, lui, a à se déloger progressivement de cette place à laquelle on tente de l'assigner. Il a effectivement à veiller à ne pas s'engouffrer dans la demande de la personne qui vient et qui exprime son désir, souvent en tout début de travail, dans des termes que je résume ainsi : " je souffre, vous devez savoir pourquoi. – Expliquez-moi. - Dites moi ce que je dois faire ". C'est là nous placer dans ce rôle de toute puissance où l'Autre ne peut qu'être objet de ce savoir supposé. Nous avons, au contraire, à accompagner cette personne qui a cette demande d'être analysée à devenir elle-même analysante. Et là, il n'y a pas de savoir-faire tout prêt. Tout comme l'artisan qui, à chaque situation, doit adapter son expérience, nous avons avec chacun à inventer.

Revenons quelques instants sur cette question du savoir de l'analyste. En effet, si le psychanalyste sait, l'analysant n'a plus qu'à se mettre en situation d'objet de son savoir. C'est ainsi lui donner la jouissance de sa propre personne afin qu'il décide en fonction de ce savoir là ce qui est bon pour lui-

même. Bien évidemment, je ne peux m'empêcher d'évoquer tout ce qui est de l'ordre du soin, du style (et je caricature un peu) : " je sais ce qu'il vous faut – j'ai le bon remède, ou la bonne marche à suivre pour vous – nous allons procéder de telle façon – ça va porter ses fruits "...Réponses dans lesquelles les demandes de tout à l'heure ne peuvent que s'engouffrer...

Vous comprendrez que je fais référence aux diverses psychothérapies qui nomment la souffrance, la délimitent la plupart du temps autour de son symptôme, et, bien sûr, proposent le sparadrap adéquat... Est-ce que ça n'est pas ainsi une façon d'utiliser un savoir en référence duquel tous les demandeurs n'ont qu'à se soumettre puisqu'ils sont prometteurs de guérison, ou peut-être simplement d'amélioration pour les plus modestes. Cela me permet de redire ma conviction que nous avons à rendre lisible la psychanalyse, à dire sa spécificité, afin de ne pas cautionner la confusion déjà existante. Pour information, parmi la vingtaine de méthodes de psychothérapies validées par le C.P.E (Certificat Européen de Psychothérapies), la F.F.D.P.(Fédération Française de Psychothérapies) nomme la psychanalyse en premier. Pour moi, c'est grave pour la psychanalyse.

Dans le domaine de la réalité psychique, les choses ne sont pas aussi simples. N'avons-nous pas à nous dire à chaque fois que nous sommes en séance que nous ne savons pas. Certes, chacun de nous a un savoir théorique dans son sac, avec, bien sûr, des sacs de différentes tailles ! Mais, combien il est important de fermer son propre sac quand nous sommes à l'œuvre, afin d'être réceptif à tout ce qui peut surprendre, à tout ce qui pourrait venir d'un ailleurs, hors d'un déjà connu, du côté de l'analysant bien sûr, mais tout autant du côté de l'analysant qui tente de se laisser aller à sa propre parole. C'est cette disposition d'être qui me fait adhérer à cette affirmation qui dit qu'il n'y a pas d'analyste mais qu'il y a de l'analyse. Dire qu'il y a de l'analyste, c'est prendre en considération un savoir, un acquis que l'on rend prioritaire : donc, un passé. Dire qu'il y a de l'analyse, c'est rendre premier le présent d'où peut surgir l'insu.

Qu'est-ce qui va également aider l'analyste à vivre cette expérience de non jouissance de l'Autre, de non propriété ? Qu'est-ce qui va permettre qu'il y ait de l'effet père? ... Je pense évidemment au cadre. Sa mise en place d'abord, et la vigilance de son respect, pour l'analysant bien sûr, mais tout autant pour l'analyste ; le nombre des séances, leur rythme, les tarifs, le paiement (sujet si peu abordé

entre nous...). Comment *instaurons-nous* les tarifs ? Pourquoi tel tarif très élevé ou très bas... N'y a-t-il pas risque de mettre quelqu'un en situation de dépendance, de dette, dans un cas comme dans l'autre. Qu'avons-nous comme arguments pour justifier qu'"une analyse, il faut que ça coûte cher " ? ... N'avons-nous pas toujours à nous questionner : qu'elle est la limite à respecter qui fait que l'un et l'autre, l'analysant ou l'analyste n'est pas assujéti à l'autre. Que paye-t-on ? Ou que fait-on payer ? Le savoir de l'analyste ou le temps qu'il passe régulièrement à écouter ce qui surprend, et pourquoi pas son savoir-faire qui exige chaque fois à inventer ; même s'il est le fruit d'une certaine expérience, celui-ci n'est jamais acquis.

Tout ce que je viens de dire, me semble-t-il, a une tonalité qui nous ramène à beaucoup de modestie : l'analyste ne sait pas, il n'est pas propriétaire de celui avec lequel il travaille, il ne donne pas satisfaction à la demande qui lui est faite... Cependant, de tout ça émerge quelque chose pour l'analysant qui surprend d'abord, qui parfois se produit à partir de moments de grande souffrance, mais qui, après coup, s'avère être de petites touches de liberté, d'un devenir imprévisible toujours à poursuivre, d'élans de vie qui se réalisent, s'incarnent à partir de cette parole risquée.

Pour moi, ce vécu de l'interdit de la jouissance (à entendre toujours dans le sens juridique) a tout à fait à voir avec ce qu'est l'éthique de la psychanalyse. N'y a-t-il pas toujours à se demander là où je suis, dans mon intervention, mon silence, l'acte que je pose... est-ce que je ne fais pas courir le risque à l'analysant d'être à cette place d'objet dont je pourrais jouir ; ou bien est-ce que moi-même je ne suis pas objet de sa jouissance. Questions pas toujours faciles, mais les exigences qu'elles posent dans l'expérience de l'analyse sont là présentes pour permettre à l'analysant de devenir sujet de sa propre histoire ; de se dévêtir du " bleu de Marie ", de se surprendre à s'apprécier avec d'autres couleurs. Une analysante qui a fait plusieurs années d'analyse a démarré ces jours derniers sa séance en ces termes : "Tout ce qu'on disait de moi, c'était un habillage moche".

L'analyse est donc ce lieu où l'on fait l'expérience d'un désir qui n'investit pas, qui n'habille pas.

C'est en me dégageant d'une obligation vis à vis de vous, où je m'étais mise en situation d'objet d'un désir que j'avais fait vôtre, de l'idée que je n'avais pas à vous "remplir" d'un repas, que j'ai pu, au travers de ce texte, vous donner ce que je n'ai pas, à vous qui ne demandez pas.

Cartels de la pratique : retour bis

Dominique Lallier-Moreau

La vie est venue nous surprendre. L'absence de l'une d'entre nous ayant infléchi le protocole, nous lui avons adressé le résumé de nos notes, qui, ô surprise, étaient très proches.

C'est donc un deuxième retour agrémenté de nos réactions que je vous fait aujourd'hui.

Il nous a été adressé par les membres participant aux cartels de la pratique, le témoignage de leur travail de réflexion.

Adressé : qu'est-ce à dire ?

Déposé non dans un lieu mais dans une écoute, ce que nous devons ensuite retourner à l'association, soit, paradoxalement, à « l'expéditeur »

Je me souviens d'un de ces "retours", une année antérieure, où une participante s'était écriée

- mais ce n'est pas cela que nous avons dit!
Comment s'y reconnaître ?

L'article 10 de nos statuts stipule : « *Le troisième temps du dispositif est celui de la dissolution des cartels tirés au sort et du retour au public de leur mise en jeu dans la pratique analytique. L'association est ainsi promue au rang de tiers auquel est adressé ce qui a pu prendre le statut d'interrogation sur ce que signifie le fait de se dire analyste.* »

Il ne m'a pas semblé entendre, mon oreille n'étant bien sûr pas absolue, dans les différents témoignages, quelque chose de cette affirmation, mais plutôt de la difficulté d'en débattre en cartel.

Ainsi dans le premier, les participants ont-ils travaillé à partir d'un thème : la relation mère fille, auquel le seul membre masculin s'est senti étranger, s'y raccrochant grâce à un terme « ravageant ».

Ceux du second cartel dont le témoignage a été le plus intéressant, se sont laissé aller à la surprise, interrogeant leur cure, confrontant différentes pratiques, sensibles à ce qui avait failli chez leur analyste, ils ont énoncé la nécessité de transgresser la cure type et d'un travail sur la clinique de analyste.

Les membres du troisième cartel ont travaillé quant à eux de façon informelle sur les questions de l'éthique, la responsabilité, la position de l'analyste, le passage à l'analysant, l'irruption du réel. Le cartel fonctionnant à certains moments comme lieu de contrôle, chaque participant pouvant occuper tour à tour le fauteuil ou le divan. Ils ont aussi exprimé pour certains une lassitude, l'impression de sacrifier à un fonctionnement institutionnel, tempérée par le sentiment de la nécessité de ces cartels.

Quant au quatrième, il m'a évoqué celui de la rencontre manqué. La difficulté à se trouver un lieu non public où se dire ayant considérablement infléchi leur réflexion, évoquée comme des "conversations à bâtons rompus", autour de thèmes comme la psychose ou le trauma.

Ce que m'ont semblé soulever comme questions ces différents témoignages, c'est moins celle de la pratique de l'analyse que celle du cartel. Soit : comment des analystes tirés au sort pouvaient s'entendre ou pas sur un certain nombre de questions liées à leur pratique. Or le terme de pratique laissant entendre celui du faire, la question qui se pose à nous et autour de laquelle nous tournons est : comment définir l'acte analytique autrement que comme un simple fait de parole ? Si la cure analytique est une expérience vécue à deux, quel est le rôle, la fonction, de celui qui s'y engage au titre d'analyste ? Il est à constater combien il nous est difficile de répondre à cette question entre nous. Par ailleurs, si l'analyste ne s'autorise que de lui-même, s'il ne peut être adoubé par ses pairs, ni se justifier d'un cursus universitaire, alors comment légitimer sa position ?

Cette année comme une autre auparavant, j'ai été étonnée d'entendre des collègues rappeler des bouts de cures évoquées en cartel comme s'il y avait là quelque chose d'un glissement de lieu, la reprise d'une parole qui n'avait pu totalement être entendue. Parler, se dire analyste, peut-il aller au-delà du simple témoignage, d'instant, de paroles, d'actes, échappés au déroulement d'une cure ?

Je voudrais d'ailleurs à ce propos, souligner la diversité des formules dont nous usons pour désigner ceux qui s'adressent à nous : du très fréquent "analysant" en passant par "patient" "homme" "femme" voire "belle femme", nous brosons ainsi le champ dans lequel s'inscrit le transfert de l'analyste. Que pourrions-nous dire de plus de ce transfert ? De ce que nous entendons par "pratique", à quelle théorie, éthique nous nous référons. Dans un précédent cartel de la pratique, nous avons essayé de nous dire le parcours qui avait conduit chacun de nous, de notre cure personnelle à la fonction d'analyste. J'en ai gardé un souvenir très fort. Il me semble que c'est dans le creuset de ces questions que pourront sortir des formulations nouvelles pour cette étrange fonction. Je voudrais suggérer ici, si cela n'a pas déjà été fait, qu'un travail de recouplement de tous les cartels de

Retour du cartel d'adresse

la pratique soit effectué afin d'en faire ressortir peut-être les trait marquants.

Enfin pour terminer j'aimerais dire que j'ai pris un grand plaisir à travailler avec mes trois collègues, car cela m'a permis de décoller un peu de la réflexion des différents cartels auxquels j'ai participé depuis le début de leur mise en place, pour en faire ressortir l'absolue nécessité, si l'on ne veut

pas cantonner l'exercice de l'analyse à ce qui se passe dans un cabinet. cela m'a aussi permis de réaliser, que les liens d'amitié ou de transfert, positif ou négatif, qui s'y tissent, influent beaucoup sur le travail qui s'y fait, permettant ou non que la parole s'y déploie.

Mais, quelle que soit la couleur de l'expérience, ma conviction est qu'elle est originale, indispensable, et nécessaire à la vie de notre institution.

Quelle adresse ?

Michel Barthélémi

Après avoir participé à deux cartels sur la pratique, le moment de fin de ces cartels où l'on parle au cartel d'adresse me semble jusqu'à maintenant bien énigmatique : s'agit-il encore d'un échange sur nos pratiques et nos difficultés de praticiens de la psychanalyse ? Quel témoignage et quels témoins ? Quelle place occupe ce moment de clôture ? Qu'entendre dans cette *adresse* ?

Avoir été tiré au sort pour faire partie de ce cartel me semblait peut-être un moyen d'éclaircir toutes ces questions ; bien sûr, il n'en fût rien, du moins au sens où je l'attendais d'une réponse aux questions précédentes.

L'écoute des quatre cartels, puis le travail avec mes collègues, m'a apporté une formulation tout aussi énigmatique : « *A qui s'adressent vos psychanalystes ?* » La remarque d'une certaine patiente sur l'intérêt porté à ses propos (« Vous devez en parler entre collègues dans les cas difficiles... ») de même que le titre d'un ouvrage collectif paru il y a quelques mois dans un contexte de conflits entre lacaniens et orthodoxes (*Qui sont vos psychanalystes ?*) sont comme les restes diurnes attachés à cette formulation. Si une adresse suppose un destinataire, il y est implicite du fait de l'emploi du pronom possessif.

L'historique du substantif **adresse** révèle quelques surprises, notamment ce sens emprunté de l'anglais d'un « écrit ayant pour objet une demande ou des félicitations et adressé au Roi ». Si **dresser** vient du latin *directus* avec le sens physique de « tenir, maintenir droit ou rendre droit », il a aussi signifié « émettre des paroles en direction de quelqu'un » puis a été rapidement remplacé dans ce dernier sens par **adresser**. De l'idée de direction proviennent les emplois modernes d'émettre des paroles à l'intention de quelqu'un, et d'envoyer en direction de quelqu'un. Le dérivé **adresse** signifie d'abord « chemin direct », « direction », « bonne voie », puis abstraitement « action d'avoir recours à quelqu'un » au XVe siècle. Ce n'est qu'au XVIe et XVIIe siècle que les deux sens modernes apparaissent, produisant deux mots aujourd'hui distincts. L'un, provenant de l'idée de bonne direction, est rattaché à l'adjectif adroit dont il est devenu le substantif. L'autre, à partir de l'idée d'indication, mais aussi de bonne direction se développe au début du XVIIe siècle : on passe « d'indication du lieu où l'on peut trouver quelqu'un » à « description du lieu où une personne vit ».

Quelle acception pour l'**adresse** de notre cartel ? Les deux sens modernes semblent insatisfaisants, sauf à le rebaptiser peut-être le cartel des adroits. L'adresse comme action d'avoir recours à quelqu'un semble plus à même d'éclairer ce moment de l'adresse au cartel du même nom. Quel destinataire ? Pour quel recours ? Ces questions donnent une coloration particulière aux témoignages des quatre cartels. Si l'un semble avoir choisi ou trouvé comme adresse commune l'appel à la théorie analytique, un autre s'est adressé plus intimement à l'analyse par le biais des analyses de chacun et des moments de failles, de surprises chez leurs propres analystes. Un autre encore semble avoir situé l'adresse alternativement sur chacun des partenaires du cartel. Un dernier enfin, qui apparaissait comme dépourvu d'adresse, mais pas sans matériel.

Ces quelques pensées permettent d'imaginer d'autres modalités d'adresse qui, laissant le Roi de côté, pourraient être un conte, une poésie, une contrée enfin nommable ou un rêve, comme cela s'est illustré lors de précédents retours du cartel d'adresse.

Retour du cartel d'adresse

Jacques Teste

Faire parti du cartel d'adresse est une expérience qui vient un peu bousculer la représentation que j'avais du dispositif dans son ensemble.

Être en place d'avoir à entendre les différents cartels qui ont travaillé, tenter de cerner ce qui peut être important pour l'association, sont des positions qui nous ont fait interroger le sens même du dispositif.

La manière dont nous avons choisi de prendre en compte des éléments de la réalité dans notre travail :

- absence de l'un d'entre nous lors de l'écoute des cartels,
- Écrit adressé par les trois autres participants à l'absent,
- Travail à quatre à partir de ces écrits

Tout cela a contribué à renforcer la question de notre « mission » auprès de l'association.

Rendre compte aujourd'hui signifie pour moi, dire ce qui me reste de ce travail avec d'autres du cartel d'adresse, à propos de ce que nous avons entendu d'autres, d'autres cartels.

Ce qui me reste peut s'organiser autour de trois grandes questions :

La place du sexuel dans les cures qui s'illustre par des questionnements mis en jeu autour de

La transmission de la féminité, le réel comme réel sexuel,...

Un questionnement centré sur la situation analytique elle-même exprimé à travers le « thème » de ce qui fait de l'analyste, de l'analysant.

Cette question se tisse autour des thèmes de la surprise qui se produit dans des moments de cure, sur la responsabilité de l'analyste, sur l'intervention de l'analyste dans le réel des analysants, sur la nécessité de réinventer la psychanalyse,...

Enfin, une troisième partie des interrogations porte sur *le dispositif lui-même*, sur sa place dans l'économie individuelle des analystes qui s'y sont engagés.

Ainsi sont rapportées des discussions autour de la lassitude de certains dans le dispositif, de la comparaison avec d'autres cartels à d'autres moments, des méthodes de travail, des conditions matérielles du travail des cartels,...

Dispositif Clinique

Compte rendu de l'après-midi de travail du samedi 18 janvier 2002

Pierre Eyguesier

Comme j'en ai un peu assez de prendre des notes lors des assemblées des CCAF, je me suis lancé dans celles-ci de façon un peu poussive. Cela se sentira. Puis, l'habitude revenant et l'intérêt des propos échangés aidant, je me suis davantage pris au jeu.

Il s'agissait – je le rappelle pour ceux qui ont raté ce quasi unique rendez-vous institutionnel – de réviser les statuts dans leurs articles qui concernent le Dispositif. Un exercice que nous aimons et qui semblait justifié par trois considérations : 1. la répartition des cartels en trois régions distinctes est devenue obsolète, chaque cartel étant composé de gens des quatre coins de l'hexagone ; 2. le cartel d'adresse ne figure pas dans le « programme » ; 3. le timing que nous avons adopté, et qui prévoit un battement de six mois entre, d'une part, la dissolution des cartels (*de pratique*, cela va sans dire), leur reconstitution après témoignage un à un devant le cartel d'adresse, et, d'autre part, la retransmission dudit cartel d'adresse.

À plusieurs reprises, lors de nos dernières rencontres, certains s'étaient inquiétés d'un écart trop grand entre la lettre des statuts concernant le dispositif, et les pratiques effectives. Jacques Teste en particulier avait été le premier à proposer un après-midi de réflexion là-dessus.

C'est néanmoins Jacques Nassif qui prend la parole, pour faire un historique du dispositif. Il rappelle que ses auteurs ont été principalement Michel Jollivet, Christian Oddoux, Éric Didier, et lui-même ; que la ligne de mire de ce dispositif n'était pas la nomination d'analystes, mais, d'une certaine façon, leur reconnaissance. Destiné à des analystes qui « cherchent à le faire connaître », il était en effet fait pour « parer à cette demande et la reconnaître ».

Le débat est lancé.

SEAN WILDER : Le Dispositif devait garantir le sérieux de l'engagement analyste.

J. NASSIF : Il s'agissait de nommer l'association en tant que telle. Si le Dispositif fonctionnait, nous pourrions nommer, vers l'extérieur, notre association comme formant des analystes, et, vers l'intérieur, prendre acte du fait qu'un analyste ne peut s'en rendre compte [qu'il est analyste] qu'en s'adressant à des tiers — il pourrait alors se confronter à ceci que, lorsqu'il se pense analyste, (bien souvent) il ne l'est pas, et quand (parfois) il estime ne pas l'être, là il l'est vraiment.

Dans un deuxième temps, le cartel lui-même avait beau se concevoir comme composé de personnes

disjointes, néanmoins, en s'adressant à l'extérieur, au cartel d'adresse, celui-ci pouvait témoigner qu'il avait eu affaire à un cartel. C'est dire qu'il incombe au cartel d'adresse de *faire exister* des cartels au moment même où, dans leur transmission, les membres de ce cartel seraient persuadés de ne pas avoir fait cartel.

ÉRIC DIDIER : Ce qui s'est imposé, c'est la différence entre adresse et destinataire ultime. On avait relevé à cette époque qu'on était embarrassé dans les cures par quelque chose qui dépassait ce qu'on pouvait entendre : une dimension du réel, de la barbarie, de l'inceste venait au cœur des cures. De cela, il y avait nécessité de parler. Ça devait regarder non pas chaque analyste seul dans son coin, mais la psychanalyse elle-même. Chacun devait pouvoir faire part de ses embarras sur ce point.

Également, on était sous deux pressions contradictoires. L'association a été fondée sur le refus de garantir un analyste, de donner une quelconque garantie publique. Dès lors, le Dispositif prenait principalement acte de l'urgence *d'être écouté* – et non pas d'être reconnu.

On avait aussi repéré une phobie des CCAF par rapport au nom. Il ne fallait dire aucun nom, dans aucun protocole. Une des tâches du cartel d'adresse était de nommer un cartel en tant que cartel, mais cela n'a pas été fait.

S. WILDER : Un mot était sur nos lèvres à ce moment-là, celui de *liste*. Il ne fallait pas faire liste. L'association ne pouvait dire à l'extérieur que tel de ses membres est analyste. Des craintes de nature fiscale existaient aussi... Cependant, le principe du Dispositif était que chacun qui voulait y entrer le fasse comme analyste, ce qui impliquait un premier tri.

SERGE VALLON : [...] Ce qui est essentiel, c'est la cartellisation, et le lien de parole entre analystes. Ça, il faut l'inscrire dans les statuts. À un nouveau praticien qui s'inscrit dans l'association, on devrait demander de passer par là. Et à l'issue de son passage dans le Dispositif, il serait inscrit comme adhérent. Ainsi le Dispositif, outre une cohérence de structure, aurait plusieurs usages institutionnels. Des membres de l'Inter-Associatif pourraient s'y joindre...

ANNIE SOTTY : Je pensais que le Dispositif était principalement destiné à faire émerger des thèmes de travail...

DOMINIQUE LALLIER-MOREAU : Je ne comprends pas, Éric, ce que tu entends par « nommer un

cartel ». Dans un cartel, personne n'est en position de maîtrise, ce sont des lieux de confrontation, de travail, de subjectivation et non pas d'objectivation de l'analyse.

GUY CIBLAC : C'est dangereux de s'auto-décerner des satisfecit, et tant que ce dispositif n'arrivera pas à faire enseignement, à « éclairer le coordonnant des enseignements », il faudra se garder de crier victoire.

Un cartel est-il un objet saisissable ? Dans un cas on peut dire qu'il y a eu des individualités, dans un autre qu'il y a eu du cartel – qu'il y a eu du père [Guy fait ici allusion à la retransmission du cartel d'adresse, dans la première partie de la matinée]. Mais un cartel n'est pas un objet.

E. DIDIER : Nommer un cartel, c'est nommer quelque chose de précis qui vous, vous le cartel d'adresse, vous aurait fait penser, travailler. Se borner à dire « c'est intéressant, c'est passionnant », cela revient à ne rien dire, à ne rien transmettre. Il faudrait contraindre le cartel d'adresse à être désubjectivé... C'est ça, nommer un cartel : ne pas pouvoir faire autrement que faire un pas de plus.

MARIE-JOSE VERDIER : On ne peut pas nommer un analyste, mais seulement témoigner que quelqu'un met en question sa pratique en tant qu'analyste. Au fait, a-t-on pensé à ce que nous ferions en cas de législation européenne ?

S. WILDER : Très tôt, dans les retours des cartels, il a moins été question de légitimation que de faire connaissance entre collègues. Ça demeure pour moi peut-être l'intérêt principal du Dispositif.

S. VALLON : Pour moi, il est évident que le but primaire du Dispositif, c'est la transmission de l'expérience [Aïe, aïe, le mot est lâché... À partir de là, les jeux sont faits. Lecteur, dis-toi en lisant les lignes proches, que l'empoignade sur le mot expérience gronde...]. Car on sait que l'intransmissible, c'est l'ineffable, et que l'ineffable, c'est la secte. Le Dispositif, c'est donc mettre à l'épreuve la transmissibilité de l'expérience — de la place de l'analyste.

CLAUDE DEUTSCH : Avant même qu'il soit question de transmission de l'expérience, le cartel me met en position de réfléchir sur ce que je fais.

S. VALLON : La transmission de l'expérience se dédouble immédiatement : elle devient transmission de soi à soi, mais, pour ce faire, elle a besoin du Dispositif.

ALBERT MAITRE : Le Dispositif est une modalité du lien social entre analystes. Et c'est à partir de ce dispositif envisagé comme tel – comme lien/lieu de transmission de l'analyste – que l'association pourrait répondre à d'éventuelles demandes des Pouvoirs publics.

S. WILDER : Dès qu'on prononce le terme transmission, je pense « intergénérationnelle », ce qui entre en contradiction avec la participation de jeunes analystes dans ce dispositif.

S. VALLON : Il ne s'agit pas de transmettre la psychanalyse, mais de transmettre l'expérience du point de vue de l'analyste.

D. LALLIER-MOREAU : Plutôt que « transmission de l'expérience », je préfère « mise à l'épreuve de l'expérience »...

ALBERT MAITRE : Nous avons à faire valoir auprès des Pouvoirs publics que la psychanalyse requiert des modalités de transmission particulières, et que celles-ci proviennent [*sont dans les mains*, ai-je aussi noté] de l'analysant.

SERGE HAJBLUM : La psychanalyse appartient-elle au psychanalyste ? Si on répond non, ça ouvre tout un champ de transmission, de passage... Eisentein a parlé de ce que la psychanalyse lui avait fait. C'est admirable !

E. DIDIER : Ce qui appartient au psychanalyste, c'est tout ce qu'il entend et qu'il ne résout pas. L'intérêt des cartels, c'est de ne pas devenir fou... Il y a urgence à dire ce qui est en rade, ce qui n'est pas résolu.

G. CIBLAC : Si la psychanalyse a une dette à l'égard de l'hystérie, les cartels en ont une à l'égard de la phobie. Comment soutenir une position d'écoute et de parole, dont on suppose que l'énonciateur s'annonce en un lieu dont il est incapable de définir quelque chose ? Est-ce qu'il faut mettre cette position à l'épreuve pour soutenir l'écoute des analysants ?

S. VALLON : Dans le Dispositif de la passe selon Lacan, il y avait place pour le non-analyste. Mais c'est un peu rhétorique. À l'usage, on a vu qui était ce non-analyste : l'éminence grise, Jacques-Alain Miller.

S. HAJBLUM : L'identification de l'expérience à elle-même, ça aussi ça rend fou. Ça développe des suggestions... Et, au final, des sectes...

S. WILDER : Je ne sais pas ce qu'est l'expérience. Expliquez-moi...

J. NASSIF : C'est un terme dangereux. L'analyse n'est pas une *expérience* mystique. Le mot est plus couramment employé dans le domaine des sciences, où le sujet est exclu. Dans « Un cas de paranoïa allant à l'encontre de l'expérience... » [Contre la « théorie », dit quelqu'un qui connaît le titre allemand, que Jacques ne parvient pas à retrouver exactement], Freud cherche à faire en sorte que le cas vienne confirmer le déjà connu de la théorie reçue... Or le Dispositif devrait, lui, aller à l'encontre de la théorie de l'expérience analytique. C'est cela qui fait que nous avons un dispositif qui doit aller contre les effets de mode, les routines, qui nous confinaient dans ce que seraient un bon analyste, un bon analysant, une bonne institution... Si, par expérience tu entends expérience du paradoxe, je suis d'accord avec toi. Mais, en général, faire une expérience c'est vérifier quelque chose de déjà connu.

Suit un débat assez complexe, et rapide, qui me contraint à lever la plume. En plus, j'ai envie de

parler — je pense, en vrac, à l'expérience tâtonnée de Freinet, à l'expérience intérieure de Bataille, et au groupe *Jimmy Hendricks'Expérience*, bref à l'expérience comme nom commun, dont on aurait bien du mal à se passer (je propose l'exercice pour la prochaine AG : interdit de prononcer « expérience ») Si bien que je ne note pas l'intervention de Janine Martin-Saulnier, qui plaide pour les expériences de physique quantique, ni la réponse de Nassif, ni la relance de Frédéric Bieth

qui donne raison à Nassif en apportant des précisions épistémologiques, ni...

Résultat des courses : une commission sera constituée dès le lendemain pour élaborer plus avant cette réflexion sur le Dispositif (voir compte rendu de l'assemblée générale du dimanche), et proposer des modifications statutaires.

David, tu me prêtes ton disque de Hendricks ?

Assemblée générale du 19 janvier 2003

Rapport Moral

Jacques Nassif

Le rapport, dit « *moral* », d'une association de psychanalystes ne saurait être autre chose qu'un rapport qui s'efforcerait de mesurer à son propos quels sont les rapports qu'elle entretient avec l'Autre, seul susceptible de donner une idée de son moral, pour déterminer s'il serait bon ou mauvais.

L'autre, qu'est-ce à dire ? Et, lequel ?

Il y aurait d'abord à distinguer ces autres que nous pouvons dire hétéros par rapport à nous, de ces autres que nous pouvons dire ou considérer comme homos.

Les hétéros, ce sont ces psychiatres qui ne se veulent plus ou ne se disent plus aussi psychanalystes, ceux, par exemple, avec lesquels nous avons essayé de faire un petit bout de chemin, à la Chesnaie, par exemple, et qui nous ont plantés là, ou ceux qui s'inspirent de plus en plus des neurosciences pour essayer de donner une nouvelle pertinence à leur ancestrale ségrégation de la folie.

Mais ce sont aussi ces psychothérapeutes qui nous inondent de leurs circulaires et qui veulent nous intégrer dans leur giron, nous offrant la nouvelle légitimité qu'ils réclament et dont ils nous feraient généreusement bénéficier.

Ce sont enfin tous ces hommes et femmes et enfants qui attendent de nous quelque chose, sans savoir comment nous faire parvenir leur demande et qui s'en trouvent même empêchés, soit par nos dissensions (avec ceux que je ne vais pas tarder à appeler nos homos) soit par notre distance, générée comme toujours par notre jargon ou nos insuffisances. Qu'en est-il donc de notre public ? Parvenons-nous à le toucher ? Et lui-même, peut-il savoir que nous existons ?

Avec tous ces objets de notre hétérologie, qu'ils nous inspirent de l'amour ou de la haine, la partie est loin d'être gagnée et parvenir à susciter un transfert non seulement à l'égard de la psychanalyse, mais à l'endroit de notre institution n'est point chose très aisée.

Le fait que notre association soit membre de regroupements plus vastes, l'Inter-associatif européen, mais aussi Convergencia, est-il à considérer comme un bien ou comme un moyen pour nous positionner par rapport à ces autres, d'une manière qui relance notre engagement pour la psychanalyse ?

Ce pourrait l'être, si le souci de préserver en leur sein ce qui constitue l'hétérogène de nos différences n'était pas de plus en plus souvent gommé par le fait que les réunions inter-

associatives se convertissent en groupes agglutinants où une néo-association de copains toujours les mêmes se retrouvent aux rendez-vous périodiques et bien balisés de leur homologie, oubliant qu'ils n'y sont qu'au titre de délégués, et pour nous rapporter jusqu'à quel point notre différence est viable ou mérite d'être reléguée au second plan d'une survivance.

Cet oubli s'enracine, il est vrai, dans le mépris avec lequel ces lourdes machines démocratiques (une association = une voix) sont traitées, pour ce qui est du lien européen par les grosses associations que sont l'A.L.I., la S.P.F. et l'E.A. qui pratiquent bien souvent la politique soit de la chaise vide soit de l'assimilation, et pour ce qui est du lien transocéanique, dans le mépris encore que nourrissent les européens à l'égard d'une initiative des sud-américains dont les premiers se seraient bien passé, et de la méprise dans laquelle se trouvent les seconds à l'égard d'une source dont ils prétendent encore s'inspirer, alors qu'ils en ont fait tout autre chose.

Il est encore plus inquiétant de constater que l'appartenance à ces deux inter- se révèle à peu près incompatible, ne serait-ce que dans les dates, mais aussi dans les visées et que le plus récent aurait tendance, au moins chez nous à constituer une coquille vide où n'importe quel Bernard l'ermite un peu ambitieux peut venir se loger, s'en servant dès lors comme d'un lieu de légitimité ou comme domaine d'exercice d'un pouvoir.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas y aller et tenter de peser dans le sens d'un refus de l'homogénéisation, en faisant reconnaître auprès de ces autres-là tout de même nos raisons de fonctionner dans la différence et l'indépendance. Mais cela implique aussi que nous soyons attentifs à cultiver au sein même de notre association la différence entre les autres que nous sommes à nous-même, que ce soit en fonction de nos régions ou de nos générations, en maintenant l'échange entre nous et qui ne peut s'effectuer d'une manière moins fragmentée dans le temps que grâce à l'écrit.

Or qu'en est-il, pour finir, de notre rapport à cet autre de la parole qu'est l'écrit ? Nous disposons d'un courrier de plus en plus maniable et bien fait, voire souvent bien écrit. Or toutes sortes de signes convergent pour faire penser qu'il n'est point lu ou que ce qui y est produit sombre dans une amnésie ou dans un oubli à mesure qui sont vraiment préoccupants. Fort peu de retours en tout cas, alors

qu'il pourrait s'agir d'un lieu de discussion, voire de polémique où nos différences de point de vue, voire nos différends pourraient être mis à l'épreuve d'un débat pondéré par la mise à distance et les possibilités de préciser une pensée qu'offre l'écrit.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que nous reculions encore à l'heure de nous engager dans la publication vers un public extérieur des comptes rendus de nos colloques et journées de travail, alors que ce pourrait être un bon moyen de nous faire connaître et d'attirer vers nous de nouvelles recrues parmi les jeunes. Notre épargne ne serait pas ainsi mal employée.

Je m'aperçois en tout cas que ce rapport, que je suis amené à écrire après l'avoir improvisé dans un dire, n'est pas dénué d'inquiétudes, même s'il présente l'avantage de ne pas virer à l'autosatisfaction. Mais c'est sans doute parce que j'ai été mis, de par ma fonction concomitante de coordonnateur de la passe, en relation avec ces autres encore plus autres que sont les personnes qui viennent nous demander la passe (dont je vais essayer de vous parler un peu plus tard au cours de la matinée) et que c'est une expérience qui peut laisser, au moins quand on occupe cette place, une impression d'imposture.

Tout ce que je peux en dire ici, c'est que ces passes ont fait servir notre association à des personnes venues parfois de fort loin (d'Argentine justement) ou d'autres associations alliées dans ce qui fut notre projet de «passe en réseau», mais n'ont pas concerné des subjectivités issues de nos divans, comme si notre petit nombre, nos proximités ou notre inquiétude quant au respect de la différence en notre sein ne nous permettaient pas de faire suffisamment confiance à notre jury potentiel.

Mais je suis peut-être démenti dans cette crainte par une toute dernière nouvelle demande qui semble émaner d'un lieu qui ne se situerait pas explicitement dans l'ailleurs de notre champ associatif. Une hirondelle fera-t-elle le printemps ? Au cœur de l'hiver, c'est tout ce que je nous souhaite.

Vous repassant le relais, votre ex-président désormais vous remercie en tout cas de la confiance que vous lui avez accordée.

Rapport financier

Michel Didierlaurent

Ce rapport couvre les deux années 2001 et 2002, puisque le trésorier-locuteur-rédacteur, lors de l'AG de janvier 2003, y achevait statutairement son mandat de deux ans.

Tous comptes faits, arrêtés à la fin de chaque année, font apparaître un déficit des recettes en regard des dépenses.

Le compte titres est passé entre 2001 et 2002 de 20 parts à 19 parts.

Les recettes sont essentiellement constituées par les cotisations, les ventes de publications restent très (trop ?) modestes.

Les dites cotisations devraient être recouvrées à l'assemblée de janvier pour l'année précédente.

L'AG approuve l'ouverture d'un "compte sur livret Associations", plus souple d'utilisation que le compte titres.

Il est mis aux voix l'augmentation de la cotisation à 160 ou 200 euros.

Le passage de la cotisation à 200 euros est voté à mains levées, (50 euros pour les correspondants).

"Rien de trop"

(Apophtegme attribué à SOLON)

Assemblée générale du 19 janvier 2003 Dimanche matin

Compte rendu par Michèle Larnaud

I Rapport moral et financier

Pour ce compte rendu de notre récente assemblée générale, mon modeste niveau ne souhaite outrepasser.

Le président sortant saurait lui seul écrire ce qu'il lui en a coûté de soutenir nos dires.

Et quant au trésor-y-est, en vaillant auvergnat, 200 euros votés de chacun tirera.

De ces deux mandataires, par l'ensemble approuvés, Écrit - chacun sa plume - le bilan vous lirez.

II Les statuts

Inscription dans les statuts des modifications de fonctionnement du dispositif "cartel de pratique", d'adresse et retour ;

la question a été, déjà hier, débattue. Le recours a un vote a semblé superflu.

Mis en place, un cartel sur le dispositif nous mènera à penser s'il est impératif d'inscrire en nos statuts toute forme de virage.

Du règlement intérieur, pourrait-on faire usage ?

III Élection de deux membres du bureau

Sortants : - le président Jacques Nassif
 - le trésorier Michel Didierlaurent

Élus : - Eric Didier
 - Michel Didierlaurent

IV Jacques Nassif, coordonnant de la passe, fait part de son travail.

Puisqu'il nous a dans l'après-coup demandé de garder la confidentialité sur les propos qu'il a tenus, voici dans ses grandes lignes autour de quels points a tourné l'exposé de Jacques Nassif à propos de sa fonction de coordonnant de la Passe.

Matériellement, trois passes se sont déroulées au cours du mandat dont il rendait compte et elles ont pu être menées à leur terme, la dernière tout récemment.

La première a été demandée par un argentin francophone qui s'est déplacé à Paris à l'occasion du congrès de Convergencia à l'Unesco. Les deux autres passants se sont adressés à nous avec une demande émanant de par l'appartenance de leur analyste à des groupes adjacents, ou alliés dans ce

qui fut le projet de « passe en réseau ».

Une quatrième passe s'est annoncée, et elle émane cette fois de quelqu'un qui ferait potentiellement partie de l'association. Une hirondelle fera-t-elle le printemps ? Ou, sans métaphore, la passe aux CCAF est-elle pour nous ou pour les autres ?

Tel qu'il a eu à l'exercer, la fonction du coordonnant, côté passant, a supposé que trois entretiens soient menés avec celui-ci, de types très différents.

Durant le premier, sont expliqués les tenants et les aboutissants du dispositif, et il est proposé de réfléchir au moment et à la teneur de la demande de passe, telle qu'elle est exprimée, en face de l'offre, telle qu'elle est explicitée, ce qui débouche, soit séance tenante soit dans un temps second, sur le tirage au sort des passeurs, étape qui n'a jamais fait problème, bien que la liste de nos passeurs soit toujours aussi exsangue.

Le second entretien se situe pour le passant à l'issue de la conclusion des entretiens qu'il a eus avec ses passeurs. Il vient donc annoncer cette conclusion au coordonnant pour tirer au sort son jury dans la liste des jurés potentiels dont il prend connaissance. Il peut alors récuser certains noms qui sont retirés du tirage, non sans que le coordonnant soit alors amené à communiquer le fait au rapporteur.

Le nombre de nos jurés est, je le rappelle, de neuf qui sont actuellement : Yvette Sellés-Lagorce, Albert Maître, Nadine Collin, Philippe Garnier, Guy Ciblac, Thierry Perlès, Jean Princé, Sean Wilder, Christian Oddoux. Excusez-moi de ne pas respecter l'ordre alphabétique.

Aux dernières nouvelles, comme l'association *Insistance*, issue du *Coût Freudien*, et *Psychanalyse Actuelle* seraient partantes pour constituer avec nous un même jury de passe et que chacune aurait donc droit à trois jurés, il s'ensuivra que notre jury potentiel devra être réduit de six. Il faudra donc rebattre les cartes à notre assemblée de Juin prochain, surtout s'il est tenu compte de la possibilité qu'offrent les nouveaux statuts qu'il y ait au moins un non analyste faisant partie de ce nouveau jury.

Enfin un troisième entretien a lieu au cours duquel est communiqué au passant le résultat de sa passe, dans les termes dans lesquels le rapporteur a chargé le coordonnant de les retransmettre au passant.

En évoquant chacun de ces types d'entretiens, Jacques Nassif a été amené à nous compter certaines anecdotes qui font malheureusement partie de ce qu'il a réservé à la communication orale et confidentielle.

Il nous a révélé que la première passe a été sanctionnée par trois oui et une abstention, que la seconde a donné lieu à de longues discussions au sein du jury qui se sont traduites par deux oui et deux ni non ni oui. Enfin, la troisième, qui n'était pas des plus tranquilles pour le jury, au point que le rapporteur a dû avouer au coordonnateur qu'il était sorti de sa neutralité, s'est traduite par une sorte de refus de voter, puisque les quatre jurés ont déclaré chacun qu'ils s'abstenaient. Mais ils ont assorti leur décision d'une proposition de journée sur un thème bien précis dont ils seront sans doute amenés à nous parler, s'ils jouent le jeu statutaire de se constituer en cartel et de rendre compte à l'assemblée de ce qui « doit être transmis », en évitant de dévoiler ce qui « ne doit pas être divulgué », comme s'expriment très sagement nos statuts...

On peut dire que c'est ce à quoi Jacques Nassif s'est employé déjà, surtout lorsqu'il a parlé de ses entrevues avec les trois rapporteurs des trois passes susmentionnées et de la drôle d'impression qu'il lui était indispensable de retransmettre, s'il faisait la part de ce qui lui venait du côté du passant et de ce qui lui parvenait à partir du jury.

Il a qualifié cette impression avec l'expression de « téléphone arabe », étant mis en effet dans la situation de pouvoir mesurer le décalage, auquel le confrontait directement le passant (« je n'ai jamais dit ça » ou « ce n'est pas ça que j'ai voulu dire »), entre l'intention de témoigner et le retour, par passeurs et jurys interposés, de ce qui avait été entendu. Se trouver ainsi aux deux bouts d'une telle chaîne est parfois plus que dérangent : insupportable.

Il nous en a donné une idée, en comptant l'anecdote, pénible pour lui, de sa rencontre imprévue avec l'un des passants, à l'extérieur du cadre fixé pour les entretiens, et de la difficulté entraînée pour lui de s'abstraire par la suite de l'impression défavorable créée par la personne du conférencier qui s'est révélée justement n'être autre que le conjoint du passant concerné.

À partir de là, J. Nassif est, bien sûr, soumis à un feu nourri de questions...

Question de *Eric Didier* : les rapporteurs ont-ils motivé des oui ? Est-ce que tu as motivé ce oui dans le dernier entretien ? 3 oui pour le premier, seulement 2 pour le second c'est important et inquiétant ; que des abstentions c'est tout aussi inquiétant.

En général, quand un juré dit oui, ce n'est jamais le même oui que pour un autre juré..

Françoise Wilder témoigne de la difficulté pour les jurés de reprendre la parole. La question serait-elle de rompre la discrétion. Comment reprendre la formulation de Jacques Nassif ? Quelles sont les références des oui ? Comment privilégier l'aspect du témoignage ? Dans le rapport de Jacques Nassif la question des oui se présente comme favorable au candidat, il s'agirait de se laisser convaincre.

Il conviendrait de parler des passes uniquement dans le cadre du témoignage - sans plus ni autre chose..

Albert Maître propose d'en rester là et de reprendre la question dans la prochaine assemblée générale.

Jacques Nassif fait rappel de ce qu'il est statutaire que les jurés fassent un retour.

Sean Wilder : peut-on penser une communauté de transferts ? Quid du caractère singulier du transfert ? L'enjeu de la passe peut être celui de travailler sur le symptôme institutionnel.

Albert Maître : le singulier dont on témoigne renvoie à ce qui pourrait être symptomatique dans le dispositif. Le dispositif n'est rien d'autre que certaines places occupées par certains sujets. Et remercie Jacques Nassif de parler de la passe comme dispositif potentiellement fétichisé.

Jacques Nassif reprend le côté désagréable de la distorsion du message confié au passeur.

Guy Ciblac insiste sur ce que la distorsion est constitutive.

Discussion du dimanche après-midi

Compte rendu de Michèle Larnaud

Les maigres notes prises l'après-midi inciteront à répondre aux sollicitations de Michèle Skierkowski et Jacques Teste, joailliers du Courrier qui souhaiteraient de plus fréquents échanges.

Un cartel mis au travail sur le cartel d'adresse se constitue :

Guy Ciblac

Eric Didier

Jacques Nassif

Jacques Teste

Serge Vallon

Production attendue pour juin 2003. Il s'agirait de mettre le fait en rapport avec l'en-droit, de réguler le fonctionnement de la cartellisation, de définir l'adresse, de l'oral au passage à l'écrit.

Est ensuite évoquée (trop) brièvement la destinée des publications et destinataires.

Le signifiant discrétion appelé dans les débats du matin titille.

Serge Vallon : est-ce que taire le nom de son analyste fait partie de la discrétion ?

Guy Ciblac : cela fait question pour des gens qui ont participé au jury.

Pierre Eyguesier : tout dépend si le nom de l'analyste est attendu ou exigé. S'agit-il à travers ce nom de rompre l'impartialité du jury ?

Serge Vallon : c'est la question du crédit que l'on peut faire aux passeurs et aux jurés. Y aurait-il des choses à dire pour que ça plaise ? La passe c'est autre chose. L'incertitude est là, sur le destin de nos paroles. Comment sont-elles entendues ou interprétées ?

Serge Hajblum (correspondant invité) s'indigne de ce qu'à l'École Freudienne, le passant nommé entraîne dans sa nomination son propre analyste, nommé lui aussi.

Serge Vallon : nommer est un préalable à son travail d'analyste. Derrière ce nom propre à cacher se cache toute une série de noms à cacher.

Jacques Nassif : dans le cas des passes relatées, se trouve aussi le problème des passeurs qui n'ont pas insisté sur le nom du ou des analystes du passant. Pourquoi ?

Pierre Eyguesier rappelle l'anecdote des noms biffés : qui mérite d'être appelé analyste ? Seul un belge en a réchappé, c'est une légende.

Serge Vallon : c'est la spécificité des Cartels. On ne se cache pas derrière le nom de Lacan. Nous avançons, un par un, chacun en son nom.

Eric Didier : il y a nos noms à tous et ceux de nos "disparus" qu'il ne s'agit pas de laisser dans les cryptes. Taire le nom de son analyste impliquerait qu'il n'y en a qu'un seul.

L'heure passe, les trains, les avions appellent les régionaux.

Guy Ciblac rappelle les documents sonores déjà proposés.

Serge Hajblum (tel. 01 46 34 15 44) souhaite constituer un cartel sur le thème "voix et écriture" à la suite d'un travail d'enregistrement. Il s'intéresse aussi aux rapports avec la chine.

Toutes protestations, contestations, rappels de malencontreux oublis, seront bienvenus et suscitent à l'avance mes regrets.

Réunion du bureau

Compte rendu de la réunion du bureau du 19 janvier 2003

Michèle Larnaud

Élection au bureau:

Eric Didier : président et coordonnant de la passe

Michel Didierlaurent : trésorier

Pierre Eyguesier : secrétariat à l'Inter associatif et projets éditoriaux

Jacques Teste : mêmes fonctions

Michèle Larnaud : mêmes fonctions

**Concrétisation du projet "péter les plombs" : à
Tours 6 septembre 2003**

relance des projets éditoriaux

Un appel du président

Eric Didier

Quant un(e) de vos collègues part sur une île déserte, quels sont les quelques livres que vous avez à cœur de glisser dans son sac de voyage ?

Votre nom

Quelques titres aux responsables du courrier

Et voilà élaborée, pour les Cartels Constituants, une bibliothèque foisonnante et j'imagine, pleine de surprises...

Le Maso-schisme de X.Y. : un exemple de « péter les plombs »

Le Maso-schisme de X.Y. : un exemple de « péter les plombs »

Sean WILDER

Avertissement

Lacan a suggéré une approche du masochisme qui ne le reléguerait pas parmi les perversions sexuelles, mais en ferait une façon d'obtenir du plaisir (une jouissance ?) de l'intensité des affects, quels qu'ils soient (ou presque). Bien que dans cette cure il s'agisse de masochisme, au sens ébauché par Lacan, le sujet de mon propos est moins cela que la division ou refente du sujet dans son rapport à ce que l'on désigne par « péter les plombs ».

Ce que nous appelons « péter les plombs », s'il dénote généralement un moment où un sujet voit s'effondrer ses inhibitions contre un passage à l'acte violent, désigne sans doute des événements assez différents quant aux mécanismes⁵ en jeu. Dans les paragraphes qui suivent j'essaie de décrire ce qui opère dans une cure qui est tout à fait singulière dans ma pratique mais qui n'est sans doute pas unique en son genre, et qui pourrait donc intéresser des collègues ayant affaire à des difficultés semblables à celles que j'ai rencontrées.

Dans les grandes lignes, il s'agit d'un mécanisme de basculement du mode de fonctionnement psychique normal sur un mode délirant (ou quasi-délirant) avec, comme pivot, un fantasme capable d'être à la fois conscient et inconscient, un fantasme, c'est-à-dire, qui fournirait un exemple de la « double inscription » topologique évoquée par Freud.⁶ Au moment où le sujet en question « pète les plombs » le fantasme en question prend la consistance d'une sorte d'hallucination. Mais de quelle sorte s'agit-il ? Faute de trouver un meilleur terme, je l'appelle une « quasi-hallucination ». Au lecteur de juger de la justesse ou pas du mot et, éventuellement, d'en proposer un meilleur.

Contexte

Mme. Y. est en cure, allongée depuis des années, et depuis des années elle déverse du début à la fin de la séance un torrent bouillonnant de paroles, sans pause, en enchaînant ses propos hâtivement, dans une circularité et une confusion (ruptures de continuité en tous genres : phrases incomplètes, abandons abrupts des thèmes abordés, telles qu'il m'est le plus souvent impossible d'apprécier ses dires, de savoir, par exemple, si tel mot étonnant de

vérité est un lapsus ou pas, ou si elle se « rend compte » de ce qu'il dit. C'est un discours en dérapage perpétuel, et rien ne m'indique si le dérapage est contrôlé ou pas, bien que je soupçonne « l'inconscient » de diriger le mouvement général et peut-être d'œuvrer à la création de la confusion, justement. Ce qui m'a suggéré de lui faire la remarque qu'elle disait sans doute souvent du vrai, mais qu'il était impossible pour moi d'en être certain, vu que rien ne lestait son discours, qu'elle donnait la même valeur à tout ce qu'elle disait, qu'une vérité chassait l'autre si vite qu'aucune n'avait le temps d'être assimilée⁷. J'ai souvent eu beaucoup de difficulté à continuer de l'écouter, tellement forte était mon impression, après seulement quelques mois, que tout ce que j'entendais avait été dit, redit et ressassé. (Au long cours, d'infimes variations dans son discours se sont accumulés et ont fini par rendre quelques changements repérables, mais ce sont des changements dans le lexique et la fréquence des accès, pas dans le fantasme sous-jacent ni dans le scénario, et, bien qu'elle soit devenue plus lucide, les changements ne sont pas fondamentaux en termes de modification de structure.)

Que demande-t-elle à l'analyse ? Se libérer des crises de colère soudaines et violentes – avec insultes, menaces et l'occasionnel bris de vaisselle – à l'encontre de son mari, crises qui ont les caractères d'un automatisme de répétition.

Mais il apparaît très vite que ses colères visent bien au-delà de son mari. Ses premières grandes crises de ce type se trouvent déjà dans son enfance de fille unique d'un couple fruste de la classe ouvrière parisienne : père grossier, violent, alcoolique, infidèle et morbide jaloux, qui rentrait le soir saoul pour insulter et battre son épouse. Celle-ci est une femme au foyer, sans instruction ni compétences professionnelles, qui, sans être l'épouse infidèle que son mari croyait, prenait un malin plaisir à provoquer la colère de celui-ci. La

⁵ Je me résigne à employer ce mot bien que la métaphore mécaniste me paraisse malvenue dans la pensée psychanalytique.

⁶ Freud, « L'Inconscient », § 2, in « Métapsychologie » (1915).

⁷ D. m'a confronté à une difficulté « technique » : en observant la règle fondamentale avec tant d'application, du moins en apparence, elle me mettait en fait sur la touche. Il m'a fallu un certain temps avant de distinguer utilement entre la libre association et le bavardage, qui fait barrage contre les effets d'une parole vraie. Ses phrases s'enchaînent les unes sur les autres sans qu'elle pose la voix.

petite X., après s'être parfois interposée entre ses parents pour protéger sa mère – des scènes qu'elle leur a faites lui ont valu d'être bâillonnée par sa mère avec un gant de toilette trempé – a pris le parti de s'enfuir dans sa chambre, séparée seulement par une mince cloison des pièces où les scènes avaient lieu, et où elle entendait tout : les cris, les injures, « les coups et les claques ». Elle avait environ sept ans quand elle a compris que ces scènes se soldaient, parfois, par un viol. Une fois, sa mère s'étant réfugiée dans la chambre de X., le père, ivre et hors de lui, l'y a poursuivie, érection en l'air. X. en veut à sa mère d'avoir « provoqué » et « attisé » les colères de son père. Comme elle était incapable, pendant les scènes, de se fermer les oreilles ou de fixer son attention sur autre chose, un sentiment de révolte rageuse finissait par la gagner et elle s'est mise à participer à sa façon, surtout imaginaire, à leurs scènes. Elle imaginait punir ses parents à la fois pour se soulager et pour obtenir qu'ils lui accordent de l'attention. Elle dit avoir souffert surtout de ce que ses parents, totalement préoccupés d'eux-mêmes, ne lui laissaient pas de place ; pour eux elle n'existait pas, n'était qu'une « chose » qui les gênait. Devenue adolescente, elle a essayé de persuader sa mère de quitter son bourreau. Celle-ci a répondu qu'elle l'aurait fait si X. n'était pas née, mais que ce n'était pas possible, parce que sans lui elles n'auraient pas de moyens de subsistance. Son existence aurait donc empêché sa mère de se libérer du père craint et haï (mais pas seulement).

A dix huit ou dix neuf ans, X. a rencontré le jeune homme qui deviendrait bientôt son mari et le père de leur fille. Après un temps bref de vie conjugale souriante, les inévitables frictions de la vie de couple ont commencé à être l'occasion d'invectives qui, la violence physique en moins, ressemblaient aux scènes des parents. Cet enfer avait duré une quinzaine d'années quand X., qui a lu des textes de popularisation sur la psychanalyse, en a entrepris une avec moi. Les scènes ont continué de se produire. Les gifles qu'elle prenait étaient les insultes et les infidélités passagères de son mari. Un jour, peu après que leur fille était partie vivre sa vie ailleurs, elle a pris une gifle décisive, en surprenant son mari dans le lit conjugal avec une employée de l'entreprise où X. et son mari travaillaient ensemble. Sur ce, le mari a déclaré qu'il ne l'aimait pas, ne l'avait jamais aimée, et qu'il allait la quitter pour l'autre femme.

Rien de tout cela ne contribue à atténuer les crises de colère de X. Dans la tourmente de la séparation et pendant les mois suivant l'éloignement de son mari (qui ne quitte pas tout à fait le domicile dont ils sont conjointement propriétaires), X. passe par des moments d'extrême violence verbale où elle menace de tuer son mari, l'autre femme et elle-même. Elle insiste sur la soudaineté et l'imprévisibilité de ses passages d'un état calme à

un état de fureur quasi incontrôlable : elle « pète les plombs ». D'un instant à l'autre, elle voit poindre dans son mari la figure de son père et, tout en s'identifiant à sa mère comme victime, elle agit comme l'avait fait son père envers sa mère, en pensant ainsi porter des coups (de gueule) préemptifs. Elle se rend compte que, pour se défendre contre les coups anticipés de son mari, elle a comme stratégie inconsciente de frapper la première, d'être la plus mauvaise.

Malheureusement, savoir cela ne change pas grand chose à ses accès de colère, qui s'espacent mais demeurent aussi imprévisibles et incontrôlables que jamais. De mon côté – et je dois l'avouer très tardivement – j'ai pu échafauder une hypothèse sur ces crises et leur caractère schizoïde. Elle a l'intérêt pour moi de rendre plus « compréhensible » l'aspect confusionnel de son discours.

Tentative de description

Premier temps : X., témoin auditif des scènes de ses parents, construit, à partir de ses souvenirs de scènes antérieures, un fantasme quasi hallucinatoire par lequel elle se les représente *pendant quelles se déroulent*. Le fantasme est une sorte de « doublage », au sens cinématographique, mais inversé : une mise en images (visuelles) qui accompagne en simultané et qui « illustre » la bande sonore de qu'elle est en train d'entendre. X. complète le scénario fantasmatique avec de l'imagerie confuse représentant le coït (qui est parfois un viol) parental comme une pure agression. Ces imaginations sont une source d'intense souffrance et débouchent sur de grandes colères contre ses parents, colères qui sont aussi des demandes de prise en compte de son existence. X. ne met pas ces imaginations en corrélation avec sa masturbation, qu'elle dit être sans représentation d'un partenaire, seulement la recherche de sensations agréables et d'évasion. Elle se souvient d'avoir, pendant un temps, pratiqué l'auto-érotisme devant sa mère, qui s'est bornée à dire sur un ton désagréable : « Tu fais encore ça ! »

Deuxième temps : X. est l'épouse d'un homme qu'elle perçoit de plus en plus comme ressemblant à son père (« grossier », « méprisant », « macho »). Dans ses propres scènes de ménage (exemptes des coups physiques et, apparemment, du coït « résolutif »), elle agit répétitivement son fantasme de punitions en s'imaginant confusément et plus ou moins simultanément dans les deux rôles protagonistes, avec cependant cette constante : c'est elle qui possède le pénis et qui s'en sert comme un bâton pour détruire son adversaire (son mari). Si toutefois c'est l'homme qui possède le pénis dans le fantasme, elle le castre par « ingurgitation » ou autrement. Dans sa vie (réellement) faite d'humiliations et de ressentiments, ces crises, qui sont imprévisibles et soudaines, sont clairement repérées – et nommées – par elle : « péter les

plombs » ou lâchers de « soupape », moments d'évacuation d'une tension qui a atteint son apogée. Ceci est à souligner : c'est dans des situations de conflit que X. pète les plombs, et c'est l'agressivité qui semble être le facteur déterminant (quel que soit par ailleurs le rôle joué par la libido, qualifiée de masochiste en l'occurrence) dans le basculement sur le mode quasi-délinquant, le facteur qui fait « péter les plombs ». La mise en œuvre d'un fantasme quasi hallucinatoire jouerait le rôle d'un auxiliaire pour faciliter l'expression (mise en actes) du mouvement pulsionnel. Quand elle parle de ses crises et des situations qui les provoquent - qui sont presque toujours au centre de ses préoccupations - c'est comme si elle les revivait, happée par la passion du seul fait de les évoquer. Parce qu'elle me paraît éclairante pour ma pratique avec X., et parce qu'elle contient peut-être le germe d'une approche intéressante plus généralement la question de « péter les plombs », je formule l'hypothèse suivante : en ces moments où elle parle de ses crises en séance, son fonctionnement psychique change souvent, en oscillant d'un instant à l'autre entre deux modes, qui sont des modes d'appréhension ou de « saisie » du « monde ». Chaque mode a pour effet de produire un « monde » correspondant. Le premier est le « monde réel », celui de la civilité, où les différences existent, où il importe de prendre sur soi et de se contrôler et où elle peut parler de ce qui lui passe par la tête comme de quelque chose qui n'est pas du réel ; l'autre est le « monde » de son fantasme, un monde où il n'existe qu'un Moi-Je tendant à la toute-puissance, en lutte avec un objet humain persécuteur, sur une scène où la frontière réel-imaginaire ne se représente pas.

Ce qui m'a si longtemps empêché de saisir ce qui se passe chez X. c'est, donc, qu'elle passe d'un mode à l'autre dans des aller-retour incessants, à un rythme vertigineux et comme si elle tenait *un* discours, au lieu de deux. Je pense que nous avons partagé cette illusion *d'un* discours. Son débit rapide et continu, qu'aucune remarque venant de moi ne réussit à ralentir (sauf momentanément), a aussi contribué à mes difficultés à débusquer le maso-schisme (mais pas le masochisme) à l'œuvre chez elle.

L'hypothèse des deux modes de fonctionnement oscillant rapidement a de la valeur pour moi avant tout parce qu'elle m'aide à garder un cap dans l'écoute de son discours tourbillonnant et confus. Comprendre le mécanisme d'une confusion, c'est déjà commencer à la démêler. Et ce degré supplémentaire de compréhension m'aide, je crois, à mieux cibler mes interventions.

Reste la question du soubassement méta psychologique de « péter les plombs », celle de l'importance relative des pulsions érotiques et agressives, de l'érotisation de ses pulsions agressives (et, peut-être, de « l'agressivation » de

ses pulsions érotiques), qui composent son cocktail pulsionnel.

La psychothérapie dans la psychanalyse aujourd'hui

IN MEMORIAM

La psychothérapie dans la psychanalyse aujourd'hui

Pierre Fédida

Ce texte, chapitre VIII du livre « Des bienfaits de la dépression » pourrait nous aider à nous sortir de « l'entre-nous », être porté au débat... Michèle Larnaud

Si la question des rapports entre psychothérapie et psychanalyse revient de nos jours avec cette insistance nouvelle, il est nécessaire de l'invoquer précisément au sujet du traitement de la dépression. Car il faut prendre la mesure de cette singulière conjoncture qui fait s'interroger corrélativement - mais distinctivement - sur la psychothérapie et sur la dépression⁸. Une telle conjoncture n'est pas mystérieuse. Au moment où s'affaiblit la nécessité d'une compréhension psychopathologique et où la part réservée à la clinique s'amointrit⁹, c'est la notion de dépression qui dispose, dans sa généralité, de la voie laissée libre pour se rapprocher d'une maladie banale, familière et quotidienne. Cette « maladie » serait alors soustraite à des connaissances structurales et elle se donnerait les moyens de pouvoir se faire disparaître. On ne serait pas si loin de devoir justifier, dans ces conditions, la psychothérapie morale ou encore la psychothérapie de comportement qui sont censées favoriser le retour à une efficacité de l'adaptation.

Quelles que soient les différences d'une aire culturelle à une autre, le phénomène sociologique de la psychothérapie a pris, depuis déjà quelques années, l'ampleur qu'on lui connaît. Et il serait vain de vouloir ignorer qu'il a su trouver tous les moyens médiatiques pour apparaître, à certains égards, comme contestataire de la pratique de la psychanalyse. Se sont renforcés les arguments démagogiques à l'encontre du modèle de la cure analytique dite standard : contrainte de séances hebdomadaires régulières sur une durée longue et indéterminée, coût élevé des honoraires réservant la psychanalyse à ceux qui en ont les moyens financiers, incertitude des résultats thérapeutiques et défaut d'évaluation objective de ceux-ci, trop longue formation des candidats qui sont soumis à l'aléa du choix des patients pour leurs cures

supervisées, etc. On ne doit guère être surpris que, dans ces conditions, l'expansion du phénomène socioculturel des psychothérapies ait trouvé le terrain le plus favorable pour accréditer l'idée de l'efficacité thérapeutique de pratiques non psychanalytiques et, ainsi, pour dissuader la clientèle d'avoir recours à la psychanalyse. En outre, les transformations en cours de la psychiatrie - qui, quoi qu'il en soit, était jusque-là la plus solide et la plus fidèle alliée de la psychanalyse -, transformations allant dans le sens d'une pragmatique de la prescription soutenue par la mise au point d'une nouvelle génération de psychotropes, laissent le champ libre à cet éclectisme des pratiques psychothérapeutiques.

Il me paraît que le débat ne doit plus ici porter sur la question des rapports entre la psychothérapie et la psychanalyse. J'ai brièvement évoqué dans quel contexte socioculturel revenait cette fois la question des « psychothérapeutes », question dont les psychanalystes auraient tort de penser qu'elle ne les concerne pas. Et, en choisissant pour intitulé de ce chapitre « La psychothérapie dans la psychanalyse aujourd'hui », j'ai clairement voulu exprimer le choix d'un parti pris : celui de considérer qu'on ne saurait concevoir qu'une pratique psychothérapeutique ne soit pas psychanalytique. J'ai évidemment conscience du caractère radical - éventuellement doctrinal sinon doctrinaire - de pareille affirmation, qui écarterait d'emblée toutes psychothérapies non psychanalytiques ! Cette affirmation, partagée par nombre de collègues, a néanmoins conduit à opposer, depuis des années, une fin de non-recevoir aux problèmes posés par la création de certaines sociétés de psychothérapie dont les formateurs n'étaient autres que des membres didacticiens des sociétés psychanalytiques. L'exemple britannique montre à souhait quelles sont les impasses de tels choix. Et l'affirmation d'une exclusivité psychanalytique de la psychothérapie conduit à ne pas prendre garde - au nom de la doctrine - à ce qu'une culture vient à produire et à laisser proliférer comme pratiques psychothérapeutiques qu'on ne saurait pouvoir réfuter au nom de la résistance à la psychanalyse dans ses formes nouvelles d'expression. En rappelant que la psychothérapie

⁸ Voir infra, chapitre IX : « Une conjoncture sans précédent ».

⁹ Voir infra, chapitre XI : « De l'importance de la psychopathologie pour la psychothérapie ».

fait partie intégrante de la psychanalyse, ce qui m'intéresse plutôt, c'est la nécessité (que j'ai souvent soulignée) de concevoir une psychothérapie comme une analyse compliquée. La psychothérapie ne saurait, selon moi, se concevoir ni comme une simple implication de la dimension thérapeutique dans la psychanalyse, ni comme l'une des applications de la psychanalyse à la pratique des soins. Je m'efforcerai donc d'explicitier ici en quoi une psychothérapie est une analyse compliquée, à partir d'orientations éclairant ce point de vue dont l'enjeu, assez clair, est de solliciter de la part des psychanalystes - et des institutions psychanalytiques, dans la responsabilité qui leur revient quant à la formation des analystes - qu'ils prennent toute la mesure à la fois technique et théorique de cette complication, pourtant déjà largement mise en évidence par ce qu'on peut appeler la « clinique des traitements difficiles ».

Ne devrait-on pas s'étonner, sinon que la pratique de la psychothérapie fasse l'objet d'un débat public, du moins que l'on veuille conférer un statut à son exercice ? Cette pratique de la psychothérapie ne participe-t-elle pas de la disposition spontanée des humains à vouloir guérir eux-mêmes, grâce à une intervention surnaturelle (le miracle est de même structure que le symptôme) ou encore à vouloir guérir les autres là où ils ont mal ? Dans son texte de 1935, « De la psychothérapie », Ludwig Binswanger a désigné le fondement ontologique et existentiel de la psychothérapie dans ce *Menschsein* - cette « structure de l'être-homme en tant qu'être-dans-le monde (in-der-Welt-sein) (Heidegger), l'être avec et pour l'autre¹⁰ ». Et, en des termes héraclitéens, Binswanger ne manquait pas d'énoncer cette idée que la psychothérapie - qui met en jeu deux existences et deux existants - conduit à libérer l'être de « l'isolement aveugle de l'idios cosmos » (corps malade, rêves, délires...), de telle sorte qu'il puisse « participer au *koinos cosmos* » de la communauté.

Vouloir guérir les autres là où ils ont mal est donc d'abord rapporté à cette croyance animiste populaire qui consiste à savoir très tôt que, si l'on peut exercer sur l'autre le mal, l'on peut aussi exercer le bien par les moyens psychiques de la pensée, des sentiments et du langage. Ce qui ferait problème, ce ne serait donc pas la psychothérapie en tant que telle, mais bien plutôt sa conception laïque comme exercice libéral défini par des normes professionnelles. Inversement, évoquer une tradition populaire de la psychothérapie revient d'abord à admettre le rôle important que jouent diversement dans les cultures (notamment à référence religieuse polythéiste) l'usage de la langue et de certaines de ses expressions, le culte des images, l'imitation des

comportements. Si j'insiste sur l'expression « tradition populaire », c'est que cette expression - qui appartient à une *Völkerpsychologie* chère au projet freudien - comporte la notion d'une transmission de l'héritage archaïque (« *archaische Erbschaft* ») de l'humanité, dont les rêves détiennent la mémoire onto et phylogénétique, tout comme la langue dans l'usage populaire, les contes, les légendes et les mythes en constituent la culture. À la différence de la masse - voire de la foule - qui désigne une formation hypnotique, le peuple et sa culture (surtout si celle-ci abrite encore des mythes vivants) sont la véritable ressource de la psychothérapie. Jusque dans la façon dont parle la langue dans le transfert, le populaire est présent comme horizon de la communauté. C'est de cette façon que le transfert échappe au solipsisme.

Afin d'éclairer quelque peu cette dimension populaire de la psychothérapie, je ferai appel au travail de Georges Didi-Huberman sur « Image, organe, temps - Approche de l'ex-voto¹¹ ». Certes, l'ex-voto représente principalement les atteintes de membres et d'organes dont il est espéré la guérison ou la restitution. Mais en cherchant à mouler ou à modeler des fragments détachés du corps, ce qui est recherché par leur représentation, c'est la forme visible de l'« objet » de la plainte. Cette forme visible est, pour ainsi dire, rendue onirique grâce à l'ex-voto. Et la cire est la matière dépressive de cette forme pour qu'elle apporte la transformation désirée. J'appelle « dépressive » cette matière, car elle est sans forme, susceptible de prendre toutes les formes et devenir ainsi une création onirique pouvant rentrer dans le corps malade et le guérir par hallucination. Ce qui importe ici, c'est qu'il est question de « représentations très primitives » (Schlosser) - « objets constitués psychiquement par le lien votif » et dont la production plastique, généralement en cire, serait ainsi très proche de la plasticité psychique des formes corporelles. L'ex-voto à vocation gratulatoire ou propitiatoire - a valeur de don, dans un échange, de la part du sujet malade, là où il a mal et où il souffre et « là où il veut être transformé » et guéri.

La forme votive « donne forme - une forme organique au temps psychique », écrit Georges Didi-Huberman. « On comprendra, je pense, que le temps "immobile" ou "résistant" - stylistiquement parlant - des formes votives n'est que l'autre face d'une valeur d'usage qui, elle, apparaît comme perpétuellement ouverte, disponible, mobilisable. » C'est ici que semble se rejouer - au niveau de la forme-organe - cette subtile dialectique de l'inerte en mouvement ou encore de la dépression à la dépressivité. « La cire, comme matériau de toutes

¹⁰ L. Binswanger, « De la psychothérapie - Introduction à l'analyse existentielle (1935) », Paris, Minit, 1971, p. 122.

¹¹ G. Didi-Huberman, « Image, organe, temps - Approche de l'ex-voto », « Les organes », *Le Fait de l'analyse*, n° 5, septembre 1998.

les plasticités, se prête parfaitement à toutes les labilités du symptôme que l'objet votif tente magiquement d'involuer, de guérir, de transfigurer. La cire [est polyvalente, reproductible et métamorphique, exactement comme les symptômes qu'elle a charge de représenter, d'une part, de conjurer d'autre part. [Elle permet, si l'on peut dire, un gain de chair, cette chair qu'elle imite si parfaitement et à quoi elle revient si obstinément... » [Le matériau cire révèle déjà sa capacité à fonctionner psychiquement comme un matériau du désir¹². »

Ex-voto donc: l'image populaire que se donne le voeu ou désir. La découpe du symptôme où se nomme là où on a mal et là où on a le voeu de guérir est représentée par une image anatomique plus ou moins naïve - native, dirait-on - selon le cas : oreilles, crâne, mâchoires isolées, trachées, coeurs, testicules, poumons... Et le degré interne du mal peut produire des images en cire encore plus fantastiques car inobservables: « Toute image en ce domaine - écrit encore G. Didi-Huberman - a pour charge de manipuler ensemble, de conjointre un aspect très symbolique ou contractuel, d'une part (le rapport à l'Autre, la relation do ut des : je donne la représentation de mon symptôme en sorte que tu donnes la réalité de sa guérison) et, d'autre part, l'aspect toujours très immédiat et réel, très charnel, de la situation votive (mon organe malade, mes vêtements ici sur l'effigie, les reliefs matériels de ce symptôme-ci ou de ce miracle-là)¹³. »

Ici, l'érudition de l'auteur nous renvoie à de nombreuses études sur cette pratique rituelle populaire d'une guérison par le psychique. Mais on pourrait être aussi tenté de rejoindre l'idée de la plasticité des formes que se donne le rêve à la fois dans sa nature hypocondriaque et dans sa vocation votive psychothérapeutique¹⁴.

Georges Didi-Huberman - qui s'est vivement intéressé à l'oeuvre de Charcot à la Salpêtrière et qui est l'auteur de *L'invention de l'hystérie*¹⁵ - accorde à juste titre une valeur primordiale au symptôme. Le symptôme s'isole comme *ce qui tombe*, qui est un « reste ». Dans la perspective d'une tradition populaire de la psychothérapie, il est vrai que le symptôme représente d'abord une forme corporelle de la manifestation du mal. Et *parler au symptôme ou*, comme on le verra, en apprendre le dialecte, est l'essentiel de l'art du psychothérapeute qui, comme dirait Georges Bataille, se dispose *au regard du symptôme, afin de se laisser modifier par*

lui. C'est en effet la grande leçon du miracle que d'être ainsi produit comme la réplique inversée du symptôme, de même structure que lui. Les opérations de guérison sont tout entières dans cette transformation pressentie par Freud jusque dans l'amour de transfert ; le thérapeute s'est à ce point laissé transformer, qu'il est devenu le miracle du symptôme !

Chacun de nous dispose sans doute, dans sa pratique analytique, de ces séquences où le patient ne croit pas dans sa guérison prochaine par la psychanalyse et - tout en poursuivant sa cure - va rencontrer un guérisseur, un radiesthésiste, un sorcier ou encore, « par hasard », quelqu'un dont il tombe amoureux. Ce qu'on pourrait appeler « actualisation d'un transfert latéral » joue, de fait, son rôle psychothérapeutique parfois seulement pour peu de temps ! Il revient alors à l'analyste de recueillir ce matériel comme tout autre matériel et de reconnaître, en effet, que l'efficacité thérapeutique est parfois très proche de la catastrophe psychique.

Dans les états déprimés, l'extrême sensibilité - voire sensibilité - du patient à ce qui peut faire miracle pourrait constituer un trait instructif de l'efficacité des symptômes-miracles. Quelqu'un me dit qu'étant tombé amoureux d'un jeune homme, il a aussitôt cessé de se sentir enfermé dans sa dépression. « Le transfert, ajoute-t-il, ne serait pas parvenu à ce résultat magique en si peu de temps. » À ceci près que, dans ce cas, c'est bien le processus transférentiel qui a permis la rencontre amoureuse homosexuelle et que la réactivité « thérapeutique » à cette rencontre est tout en même temps symptôme et miracle. Dans sa fuite narcissique, le patient commence alors à changer souvent de partenaires, jusqu'au moment où s'amorce un effondrement mélancolique à la faveur d'une nouvelle rupture douloureuse. On a sans doute sous-estimé la matérialité de la dépression, qui fait du corps inerte et silencieux le matériau qui condense et retient toutes les formes. Rien n'apparaît imaginable face à ce corps immobile, assis ou allongé, souvent enlaidi par son épuisement. Aucun mouvement ne s'en dessine. C'est pourtant la restitution d'une image par le thérapeute qui va tracer les premières formes vivantes. Ces formes sont appelées par les mots et les gestes restituant, grâce au rêve, les ébauches de sentiments et d'émotions.

C'est pourquoi s'interroger ainsi sur la psychothérapie des états déprimés conduit à prêter la plus extrême attention à la nature d'un affect de la dépression qui disposerait de cette rapidité à s'inverser en un affect répondant à l'affect éprouvé par le psychothérapeute, qui donne ainsi résonance à ce qui ne pouvait ni se ressentir, ni s'éprouver. La théorie de l'empathie n'a pas tiré ce qu'elle pouvait de ce modelage réciproque des affects.

Est-il besoin de revenir sur l'ancienneté de la tradition psychothérapeutique appartenant d'abord à la

¹² Ibid., p. 248-249.

¹³ Ibid., p. 255.

¹⁴ Communication privée avec G. Didi-Huberman.

¹⁵ G. Didi-Huberman, « *L'invention de l'hystérie. Charcot et l'iconographie photographique de la Salpêtrière* », Paris, Macula, 1982.

fonction des prêtres puis à celle des médecins ? Je n'entrerai pas dans l'histoire de la psychothérapie, si ce n'est pour n'en relever que l'aspect, selon moi, le plus essentiel - à savoir l'instauration du sacré dans la rencontre avec l'autre-malade. Ce que j'appelle « instauration du sacré » concerne certes l'enceinte du temple - dont Freud dira qu'elle pourrait s'entendre comme le rêve dans le sommeil - où sont prononcées des formules rituelles et où sont effectués des gestes propres à délivrer du mal. Cette instauration du sacré conserve aujourd'hui sa pleine signification, dès lors que n'est en rien banalisée (ou commercialisée !) la pratique psychothérapeutique. Après tout, ne devrait-on pas parler de l'angoisse dans la rencontre avec l'étranger et de l'énigmatique inspiration que fait naître le mal ? Semblable formulation permet probablement de redonner vigueur à ce que l'on désignait du temps de Charcot sous l'expression d'« attente croyante » inspirant au thérapeute l'imagination de sa croyance dans le pouvoir de guérir. Ne serait-ce pas le cadre théorico-technique de la psychanalyse freudienne qui aurait imposé peu à peu cette défiance à l'égard de la croyance supposée porteuse de trop de suggestion, de trop d'influence ? Tout est si rigoureusement et exactement juste dans le dispositif technique de la cure psychanalytique qu'on ne se risquerait certainement pas à vouloir défendre le projet d'une psychothérapie faisant fi de cette sacralité de la situation dans l'attention portée à la vie psychique ! Et pourtant, comment sauvegarder la force d'une imagination thérapeutique dans le cadre strict d'une cure analytique ? La question nous concerne tous, en raison du risque que nous connaissons de ces analyses devenues chroniques, du fait de la déperdition de l'inventivité psychique de l'analyste avec le même patient, plusieurs fois par semaine, durant des années. Du reste, la supervision des cures devrait souvent nous alerter sur l'appauvrissement psychique des candidats au cours de leur formation analytique - du fait même d'une implication trop intense dans la dramatique des contenus conscients. Il ne faut pas, en effet, sous-estimer cette difficulté de voir le langage se « familiariser » et perdre ainsi le pouvoir dont il dispose dans une cure analytique.

Cette force d'imagination thérapeutique a été fort bien éclairée par Claude Lévi-Strauss dans un article déjà ancien intitulé « L'efficacité symbolique¹⁶ », par comparaison avec le travail de Mme Séchehaye, qu'il cite longuement, sur « La

réalisation symbolique¹⁷ ». Lévi-Strauss prend appui sur un texte magico-religieux des cultures sud-américaines concernant la cure shamanistique - en l'occurrence, les images et la voix d'un chant devant aider à un accouchement difficile. Le talent du médecin indigène est le *nele* qui est une inspiration innée, une sorte de voyance capable de figurer à la fois la cause de la maladie et les paroles-gestes s'adressant singulièrement à la femme malade et lui restituant son double vital. Le shaman - et ses *nuchu* (esprits protecteurs qui viennent s'incarner à l'appel du shaman dans les figurines qu'il a sculptées) produit par son chant le chemin physique-anatomique du vagin et de l'utérus de la femme enceinte malade : « Le chant est une manipulation psychologique de l'organe malade et [...] c'est de cette manipulation que la guérison est attendue. » Lévi-Strauss prend soin de noter que cette « médication purement psychologique » (le shaman ne touche pas au corps de la malade et ne lui administre pas de remède) n'est possible que grâce à cette voyance qui a été en mesure de trouver sa force dans les images physiques de l'intérieur du corps de la femme - de cette femme enceinte malade : ces images procèdent de la voyance qui devient un talent et un art chez celui qui est réceptif au langage mythique vivant et à la culture à laquelle appartient la malade. « On va donc passer - écrit Lévi-Strauss de la réalité la plus banale au mythe, de l'univers physique à l'univers physiologique, du monde extérieur au corps intérieur. Et le mythe se déroulant dans le corps intérieur devra conserver la même vivacité, le même caractère d'expérience vécue dont, à la faveur de l'état pathologique et par une technique obsédante appropriée, le shaman aura imposé les conditions¹⁸. »

La comparaison introduite par Lévi-Strauss avec la cure psychanalytique est d'autant plus intéressante qu'il part de l'inversion des termes : mythe individuel reconstruit, mythe social convoqué ; le psychanalyste écoute et le shaman parle ; l'incantation du shaman consiste à parler pour sa malade qui doit se laisser pénétrer par la bouche de l'interprétation de son état, alors que le transfert dans la cure psychanalytique serait censé laisser se constituer en silence chez l'analyste les constructions avec des interprétations nécessairement retardées. Toutefois, Claude Lévi-Strauss fait ici appel à la technique utilisée par Mme Séchehaye : cette technique d'inspiration psychanalytique, utilisée auprès de schizophrènes, se rapproche à certains égards de celle de la cure shamanistique. « Ainsi, pour résoudre un complexe de sevrage, la psychanalyste doit assumer une

¹⁶ C. Lévi-Strauss, « L'efficacité symbolique » - initialement paru dans *Revue de l'histoire des religions*, 1949, t. 135, in « *Anthropologie structurale* », Paris, Plon, 1958.

¹⁷ M. A. Séchehaye, « La réalisation symbolique », *Revue suisse de psychologie et de psychologie appliquée*, 1947.

¹⁸ C. Lévi-Strauss, « L'efficacité symbolique », art. cité, p. 213.

position maternelle réalisée, non par une reproduction littérale de la conduite correspondante, mais, si l'on peut dire, à coups d'actes discontinus, dont chacun symbolise un élément fondamental de cette situation : par exemple, la mise en contact de la joue de la malade avec le sein de la psychanalyste¹⁹ » Et Lévi-Strauss ajoute : « Les gestes de Mme Séchehayé retentissent sur l'esprit inconscient de sa schizophrène comme les représentations évoquées par le shaman déterminent une modification des fonctions organiques de la parturiente²⁰. »

Les dernières pages de cet article ne manquent pas non plus d'intérêt dans le contexte où je me place. Rappelant que Freud considérait que la psychanalyse prend en compte le langage psychologique dans lequel les patients se représentent et expliquent leurs troubles profonds, et que ce langage pourrait disparaître devant une conception biochimique des processus en jeu, Lévi-Strauss évoque cette hypothèse où cure shamanistique et cure psychanalytique « deviendraient rigoureusement semblables » : « Il s'agirait chaque fois d'induire une transformation organique, consistant essentiellement en une réorganisation structurale, en amenant le malade à vivre intensément un mythe, tantôt reçu, tantôt produit, et dont la structure serait, à l'étage du psychisme inconscient, analogue à celle dont on voudrait déterminer la formation à l'étage du corps. L'efficacité symbolique consisterait précisément dans cette "propriété inductrice" que posséderaient, les unes par rapport aux autres, des structures formellement homologues pouvant s'édifier, avec des matériaux différents, aux différents étages du vivant : processus organiques, psychisme inconscient, pensée réfléchie²¹. » Je ne saurais entrer ici dans une discussion sur la conception de l'inconscient telle que Lévi-Strauss l'expose brièvement, lorsqu'il écrit, par exemple, que « l'inconscient est toujours vide [il se borne à imposer des lois structurales [Ce qui m'importe est plutôt de mettre en valeur cette vue prospective qu'il exprime, celle d'agir sur les processus organiques dans leurs déterminations biochimiques et, pour cela, de disposer de cette force d'imagination que le psychothérapeute trouve dans le geste de voyance des métaphores verbales entraînées par le mal singulier dont souffre ce patient. Même si on reste perplexe en présence de l'énoncé de ce double saut, reconnaissons à Lévi-Strauss le mérite d'avoir attiré assez tôt l'attention sur les raisons pour lesquelles on pourrait

qualifier la psychanalyse de magie trop lente²² : cette magie serait, en effet, trop lente, parce que trop réglée sur la maladie obsessionnelle de la pensée, elle empêcherait ainsi le thérapeute de se sentir aussi engagé dans son pouvoir d'action que l'est le shaman.

Quant à l'action d'induction d'une transformation organique par la métaphore des mots, l'idée en est-elle si éloignée de celle qu'exprime Freud dans ce texte cité de 1890, « Traitement psychique (traitement d'âme) », qui est - pour ainsi dire - un condensé de la théorie de l'action psychothérapeutique et qui annonce déjà ce qu'on entendra par théorie du transfert ? Traitement psychique s'entend comme traitement prenant origine dans l'âme, traitement - de troubles psychiques ou corporels - à l'aide de moyens qui agissent d'abord et immédiatement sur l'âme de l'homme²³ ». Ce moyen d'agir par l'âme sur l'âme de l'autre « est avant tout le mot et les mots sont bien l'outil essentiel du traitement psychique²⁴ ». Dans ce traitement, le mot peut retrouver sa « force magique d'antan ». « Les mots sont bien les instruments les plus importants de l'influence qu'une personne cherche à exercer sur une autre ; les mots sont de bons moyens pour provoquer des modifications psychiques chez celui à qui ils s'adressent²⁵. »

Je ne rappellerai pas la démonstration que Freud met en avant. On sait que l'accent porte sur la disposition éveillée de l'hypnotisé par rapport à l'hypnotiseur : il « n'entend et ne voit qu'elle [la personne qui l'a plongé en hypnose], la comprend et lui répond²⁶ ». Ce rapport est un phénomène comparable à l'endormissement de la mère qui nourrit son enfant. Le modèle rêve/sommeil explicite le rapport hypnotique et, en retour, celui-ci éclaire la présence thérapeutique du rêve - voire le pouvoir du psychique de faire apparaître et disparaître. On ne saurait donc s'étonner de la façon dont intervient dans le propos de Freud la fonction de l'hallucination négative qui est une dimension majeure de la régression transférentielle : « De même qu'on peut obliger l'hypnotisé à voir ce qui n'est pas là, de même on peut lui interdire de voir quelque chose qui est là et qui cherche à s'imposer à ses sens, par exemple telle personne (c'est ce qu'on appelle l'hallucination négative) ; et cette personne se verra dans l'impossibilité de se faire remarquer

¹⁹ Ibid., p. 221.

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid., p. 222-223.

²² P. Lacoste, « Contraintes de pensée, contraintes à penser - la magie lente », Paris, Presses universitaires de France, 1992.

²³ S. Freud, « Traitement psychique - traitement d'âme », art. cité, p. 2.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid., p. 12.

²⁶ Ibid., p. 15.

de l'hypnotisé par quelque stimulation que ce soit ; elle sera pour lui "transparente comme l'air"²⁷. »

Je cite ce dernier passage, car il pourrait bien constituer un nouveau point de départ de ma réflexion. Si, en effet, dans la cure psychanalytique, le cadre accorde les conditions favorables pour que la présence de l'analyste en personne facilite cette hallucination négative qui l'absente le propre d'une psychothérapie n'est-il pas de faire coexister les manifestations communicationnelles de la présence et l'absentisation nécessaires à la régression ?

Nous touchons certainement ici à l'une des difficultés majeures de la pratique psychothérapeutique. L'analyste doit se laisser modifier par les transferts et, en même temps, tout excès de neutralité et une présence trop silencieuse peuvent susciter chez le patient un sentiment d'anéantissement qu'il redoute par-dessus tout. D. W. Winnicott exprimait cette difficulté en indiquant que, souvent, c'est l'analyste à lui seul qui vient à configurer et à porter la situation analytique, tandis qu'il doit simultanément - et de la façon la plus agile possible - maintenir à sa présence corporelle une fonction de communication vivante avec son patient. Tout se passerait alors comme si l'analyste avait à garantir une réalité d'identité, tandis qu'il serait celui qui engendre de sa propre présence corporelle les lieux polyscéniques sur lesquels le patient peut s'exprimer.

Une telle difficulté peut encore se dire ainsi : l'exclusion du tiers de la situation analytique instaure une rupture dans la communication socialisée ; le modèle freudien de la cure analytique est bien celui où l'analyste devient l'analyste du patient pour autant que celui-ci s'abandonne à une parole qui ne sait pas ce qu'elle va dire. Or, ce qui caractérise une psychothérapie, c'est que la personne de l'analyste est appelée à redevenir un tiers (imaginaire) pour autant qu'il reste l'analyste.

En 1900, Freud a pour ainsi dire élaboré une théorie de la psychothérapie. Les Études sur l'hystérie - en collaboration avec Breuer - ont ouvert la voie. Par la suite, les nombreuses indications communiquées par Freud confirmeront à la fois - sous le critère de la part de suggestion - la différence entre psychothérapie et psychanalyse, ainsi que la vocation d'une cure analytique de parvenir à des résultats thérapeutiques. Chacun certes a présentes à l'esprit les images de « l'or pur de l'analyse²⁸ » et

du cuivre de la psychothérapie. Ou encore, on ne saurait perdre de vue cette idée que, dans une analyse, le symptôme doit être maintenu, alors que, généralement, une psychothérapie cherche à en soulager le patient le plus rapidement possible. Et l'on n'oubliera pas non plus cette lettre à Ludwig Binswanger où Freud, se montrant relativement pessimiste quant aux résultats obtenus par la psychanalyse (« elle est au-dessus des moyens de l'être humain »), considère néanmoins qu'elle accorde la seule compréhension rationnelle possible des insuccès thérapeutiques.

Mais le problème est sans doute encore plus complexe, car l'instauration d'une situation analytique²⁹, qui implique ce devenir analyste, n'est jamais une fois pour toutes assurée - elle se désinstaure et se réinstaure. Néanmoins, elle reste une fiction idéale dont l'analyste ne peut se passer et au regard de laquelle il règle la communication et l'action thérapeutiques. Encore faut-il que son engagement actif dans le travail avec le patient (activité de copensée, selon Daniel Widlôcher) soit tel, qu'il rende possible une véritable régression transférentielle. Comme s'il s'agissait bien, chaque fois, de revenir à l'origine de la psychanalyse, c'est-à-dire à ce qui est sollicité d'originale (primitif ou archaïque) et pourra ainsi entraîner une activité de construction.

Revenir à l'origine de la psychanalyse signifie en effet faire retour sur ce moment où s'ouvre la voie de l'oeuvre psychanalytique de Freud et aussi sur ce qui opère ce passage entre la psychothérapie de l'hystérie et le choix de la découverte technique et théorique. Ce moment est celui de la Traumdeutung et, plus précisément, le rêve de l'injection faite à Irma, rêve des rêves s'il en est, rêve de la psychanalyse. Je ne commenterai pas à mon tour ce rêve sur lequel nombre de psychanalystes ont déjà travaillé. Je le considère pour ma part, en suivant ici Lacan³⁰, comme le rêve de l'angoisse et de la régression du moi de l'analyste où est figuré l'éclatement de l'identification au rôle thérapeutique (les thérapeutes autour d'Irma sont des bouffons) qui se donne dans toute son impuissance face à Irma qui souffre et ne peut parler. Le fond de la gorge qu'elle donne à voir est affreux : « voir la chair » dans l'angoisse. La Lösung - la « solution » - est inscrite en caractères gras pour signifier, dans la formule de la substance sexuelle (la triméthylamine), qu'elle est le langage dans

²⁷ Ibid., p. 17.

²⁸ Cf. S. Freud : « Nous serons aussi très vraisemblablement obligés, dans l'application de notre thérapie à la masse, d'allier abondamment l'or pur de l'analyse au cuivre de la suggestion directe [...] », in « Les voies de la thérapie psychanalytique » (1918), oeuvres complètes, Psychanalyse,

volume XV (1916-1920), Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 108.

²⁹ Cf. P. Fédida, « Crise et contre-transfert, op. cit., et « Le site de l'étranger- La situation psychanalytique », op. cit.

³⁰ J. Lacan, « Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse » - « Le Séminaire », Livre 11 (1954-1955), Paris, Seuil, 1978.

l'analyse. Mais ce qui m'intéresse ici concerne le contre-transfert de Freud dans le transfert sur Fliess : c'est au fond la révélation interne que, face à la souffrance de la malade, la toute-puissance des tentatives thérapeutiques signe en vérité leur échec. Et la régression du moi de l'analyste dans son rêve - rêve mettant en scène sa patiente et les figures des thérapeutes - paraît alors le seul recours de l'analyste pour s'approprier son échec thérapeutique et voir se dévoiler la solution.

Si je fais appel à ce rêve de l'injection faite à Irma comme prototype du rêve de l'analyste, c'est qu'on peut en effet se demander s'il n'est pas ce rêve dont nous avons besoin dans la cure avec chacun de nos patients. Il est clair que l'instauration de la situation analytique avec un patient dépend très largement - ainsi que le faisait remarquer Margaret Little, après Winnicott et Balint - de la capacité de l'analyste à se donner de la façon la plus intense et la plus forte les conditions hallucinatoires (dans le rêve ou dans le fantasme) de la vision de cette chair qui souffre et que l'on peut désigner comme l'archaïque. Sándor Ferenczi sera l'un de ceux qui comprendront le mieux cette condition de travail analytique et psychothérapeutique avec les patients. Ses recommandations - notamment sous la forme de la seconde règle fondamentale de l'analyse de l'analyste, aussi approfondie que possible - vont dans le sens de cette idée que le travail thérapeutique de l'analyste avec son patient exige qu'il soit toujours en contact auto analytique avec les zones les plus obscures (les plus noires) de sa propre vie psychique. Comme s'il s'agissait de dire encore plus clairement que le travail psychothérapeutique de l'analyste dans une cure dépend de l'engagement constamment actif de celui-ci à ne jamais quitter le matériau qui - dans sa nature primitive - est l'informe de l'angoisse régressive. C'est sans doute à cette condition que la parole d'interprétation de l'analyste peut éviter le risque de la communication par trop interpersonnelle.

Ce qu'on retiendrait ici volontiers de la pratique psychothérapeutique de D. W. Winnicott avec les patients déprimés, c'est cette façon d'intérioriser, par des images vives et de plus en plus intenses, le mal dont souffre le patient dans sa dépression. Certains ont pu le comparer au shaman qui prononce les paroles faisant remonter la maladie pour l'évacuer. Cette intériorisation s'accompagne chez le thérapeute d'une puissante imagination interprétative et de reconstruction. La situation analytique reste intègre, tandis que s'engendre depuis le thérapeute un cadre qui s'accroît pour faciliter les expériences psychiques du malade.

Ainsi, non seulement je pose ici la question de la psychothérapie comme psychanalyse compliquée (car elle l'est, en effet, de par la nature de l'activité psychique de l'analyste dans la cure), mais je pose aussi les questions corrélatives de l'analyse de

l'analyste et de la formation psychanalytique dans nos instituts de formation, de la pratique insuffisamment active. Il ne s'agit pas de justifier ici un retour à la technique active », mais bien plutôt de se demander si la dépressivité inhérente à la vie psychique et au refoulement n'entraîne pas, chez l'analyste, une complaisance de la durée, sous l'argument qu'il faut du temps pour la perlaboration et l'élaboration. C'est dire que l'émergence précoce de la vie psychique et de sa capacité dépressive comporte le pare-excitations (protégeant contre les effractions internes et externes), et surtout une perception endopsychique des mouvements, des affects et des représentations. Ce qui suppose l'acquisition d'un temps rythmique, kinesthésique, qui évite au sujet de vivre des écarts émotionnels insupportables. Le problème est alors de chercher à comprendre pourquoi le recours à l'état déprimé signifie un défaut de la dépressivité et le refuge dans une immobilité qui englobe le psychique et le corporel. On se tournerait peut-être à nouveau vers cette hypothèse férenczienne de l'hygiène indispensable à la vie de l'analyste, s'il veut augmenter sa créativité grâce à son travail analytique et aussi au-delà de celui-ci.

La définition de la psychothérapie comme une moindre analyse ne saurait en aucun cas satisfaire notre exigence psychanalytique d'abord tournée vers soi-même. N'a-t-on pas trop souvent justifié la différence entre psychothérapie (une ou deux séances hebdomadaires d'une durée de trente minutes, en face à face) et psychanalyse (trois ou quatre séances hebdomadaires de durée plus longue, selon le protocole divan-fauteuil et pour plusieurs années) en se réglant sur le critère formel du cadre ? Comment ne saurions-nous pas qu'une prise en charge brève d'un patient en psychothérapie est d'une extrême difficulté - ne serait-ce qu'en raison du moindre investissement psychique de notre part, dès lors que les séances sont trop éloignées les unes des autres ? Je ne récuse pas ce modèle de prise en charge, mais je soutiens qu'il empêche une pleine prise en compte de ce qui se passe chez le patient en dehors des séances et qui entraîne des modes d'enfermement régressif, lors du traitement et souvent à cause de lui. En insistant sur l'activité analytique psychothérapeutique agissant sur le matériau le plus archaïque, je ne fais en réalité que revenir à cette simple considération que ce matériau est à la source de toute l'imagination créative de l'analyste, sans laquelle les interprétations s'appauvrissent et les améliorations symptomatiques du patient, extrêmement précaires, deviennent entièrement dépendantes d'une éthologie du transfert. Nous savons que la psychothérapie avec les psychotiques et les patients-limites - de même qu'avec les enfants - est souvent mal tolérée par les sociétés de psychanalyse. Pourtant, si de telles psychothérapies pratiquées par les analystes ont, à mes yeux, une

très grande valeur, c'est précisément parce qu'elles témoignent d'une extraordinaire richesse technique et métapsychologique dont devrait bénéficier notre conception de la cure psychanalytique standard.

La psychothérapie dans la psychanalyse aujourd'hui : il n'est pas rare de constater que ce qui est considéré par certains analystes comme « psychothérapie » l'est par d'autres comme « psychanalyse ». Au point qu'au congrès de PIPA, à Rome, en 1989 (sur les bases communes de la psychanalyse), on se demandait déjà si ce n'était pas le freudisme qui renforçait l'opposition entre psychothérapie et psychanalyse - là où des pratiques psychanalytiques diffèrent quant à la technique mise en oeuvre partageaient néanmoins une communauté de concepts, voire de modèles. Selon la vue transversale que j'ai adoptée ici, j'ai en effet tenu à sortir de l'exclusive référence au symptôme (sur lequel se règle souvent la définition d'une psychothérapie) sans pour autant me départir d'une identité freudienne. Car la psychothérapie n'est pas seulement partie intégrante de la psychanalyse, elle en constitue de fait l'activité la plus investie en raison des organisations et fonctionnements archaïques auxquels elle a affaire. Le renouvellement de la pratique analytique et l'élaboration de nouvelles approches théoriques sont d'abord à attendre de la psychanalyse elle-même. Ouverte sur les cultures scientifique, technique, philosophique, artistique et littéraire, la psychanalyse peut, en effet, apprendre beaucoup de celles-ci, mais les psychanalystes disposent d'une telle ressource issue de leur expérience clinique que l'on peut parfois s'interroger sur les raisons d'un manque d'audace théorique... à moins qu'il faille rechercher ces raisons dans les avatars de la communication des analystes entre eux !

Dans le contexte que je viens de présenter, il serait certes bien malaisé de défendre une psychothérapie spécialisée des états déprimés. Il n'est en effet pas question de promouvoir une forme de traitement psychothérapeutique qui viserait à l'effacement direct des symptômes de la dépression. Toutefois, plusieurs approches s'imposent à ce sujet.

Le processus psychothérapeutique répond certainement au projet de restituer au patient déprimé sa capacité dépressive. Souvent, dès les premiers entretiens, un patient immobilisé et figé, commençant à parler en se sentant, dans cette situation, écouté, trouve une possibilité associative inattendue qui ramène à la surface tel souvenir douloureux, tel rêve et surtout des émotions qu'il était incapable d'exprimer. Le va-et-vient du rythme associatif correspond aussi à la production des temps de la vie psychique qui est alors réanimée de l'intérieur par des mises en liaison.

Il n'en reste pas moins vrai que la prise en traitement de patients déprimés exige de l'analyste des conditions de réceptivité sensible (et sensorielle) qui lui sont révélées par la

manifestation figée et ralentie du corps du patient. Cette réceptivité sensible a pour particularité non seulement de déplier le temps (le temps pour recevoir), d'accroître la perception des impressions (visage et geste de l'immobilité), mais aussi de solliciter chez le thérapeute l'esquisse des gestes imaginables inédits et singulièrement produits par la présence. On rejoindrait ici cette évocation par Giacometti de l'inspiration dépressive du dessin du corps de l'autre - comme si l'état déprimé avait cette faculté d'engendrer le lieu de repos où se dépose ce qu'il y a d'incorporel dans un corps. La gestuelle « fantasmatique » de cette réceptivité sensible est extrêmement importante car elle donne à lire - en négatif - le défaut fondamental dont parlait Balint. Donner un lieu dépressif à l'état déprimé, ce n'est donc pas seulement constituer ce lieu commun comme lieu de parole, mais c'est aussi mettre à découvert les virtualités de la construction de l'archaïque enfoui dans la masse. Ce que l'éthologie clinique (Boris Cyrulnik) semble phénoménologiquement confirmer, ce sont les processus invisibles d'échange existant ou manquant dans les premières interactions du bébé et de l'environnement. Or, précisément, la restitution de la dépressivité protégeant contre la massification de l'état déprimé concerne le dessin rythmique des gestes non objectivés.

On devrait donc accorder toute sa valeur à l'esthétique (ou l'esthésique) de cette réception qui fait de la présence une survivance. Cela est d'ailleurs conforme à mon hypothèse selon laquelle l'autoérotique des échanges est à la naissance de la vie psychique. La question de l'apparition de l'état déprimé se joue sur ce qui est le moins objectivable des comportements interactionnels - se joue donc sur l'incorporité du corps. Ce qu'il y a de si éminemment humain dans la dépression, c'est qu'elle intervient sur les zones les plus fragiles d'émergence du psychique et donc d'émergence du sens.

D. W. Winnicott et, à sa suite, Masud Khan insistaient très justement, à propos du holding des patients déprimés, sur l'environnement matériel du cabinet de consultation (température, lumière, repos...), ainsi que sur les modalités de présence de l'analyste (ne jamais être trop rapproché, mais laisser se ressentir la juste distance, perception tranquille par le patient du corps de l'analyste ; de sa voix et de son regard...). L'enjeu de ce holding n'est pas simplement celui d'une « relaxation » favorable : il est dans la possibilité que découvre le patient de l'humain par rapport au « non humain » de son enfermement déprimé. Ce mot d'« humain » si difficile à utiliser prend, sans doute, ici toute sa significativité dépressive : retrouver « quelque chose d'humain », c'est aussi le sens que donne une victime à l'extermination psychique, lorsque celle-ci peut commencer à se penser.

La ressemblance avec un humain vivant animé - pour parodier la remarque de Freud dans *L'Inquiétante étrangeté*³¹ - est certainement ce dont le déprimé a eu le plus à souffrir dans l'expérience de l'incommunicabilité précoce : connaître tous les gestes du soin et de l'attention éducative, mais ne pas pouvoir communiquer avec ceux-ci. Et on comprend alors mieux que ce ne puisse être que le rêve dans le transfert qui dispose de cette capacité de réanimer de l'intérieur un vivant psychique conservé comme mort inanimé³².

³¹ . Voir supra, chapitre II : « Un affect glaciaire et ses guérisons critiques » et infra, chapitre X : « modernité de la dépression ».

³² Voir supra, chapitres III, V et VI : « Dépressivité du fantasme - Deuil et dépression », « Morts inaperçues » et « Le rêve et l'oeuvre de sépulture ».

Convergenca

Convergencia

Comité de liaison général Milan 23 et 24 octobre 2002

Compte rendu de la réunion

L'organisation de ces journées et l'accueil des participants ont été réalisés par les membres de l'association italienne Nodi Freudiani. En ce qui concerne le déroulement et le compte rendu de la réunion :

Quorum : 37 associations sont présentes ou représentées ; les décisions qui seront prises lors de cette réunion seront donc immédiatement valides.

Désignation d'un président de séance,

Désignation de 4 rédacteurs (cf. nécessité d'un compte rendu dans chacune des 4 langues).

Approbation de l'ordre du jour, avec modification de la chronologie dans laquelle les différents points seront traités, pour tenir compte de l'absence de certaines associations l'un ou l'autre jour.

(pour l'ordre adopté : cf. ce compte rendu)

Congrès Rio de Janeiro :

En quelles langues ?

Vote : à l'unanimité : 4 langues : anglais, espagnol, français, portugais.

Décision : toutes les langues étant "officielles", le choix des langues sera à déterminer pour chaque événement.

Titre

La modification proposée tient compte du contexte local : le titre ainsi libellé devrait, par cette forme interrogative, susciter plus d'intérêt.

Propositions du CLG

La commission d'organisation localement constituée va statuer sur les demandes et suggestions faites concernant : le montant de la participation de chaque association - fixé à 1000\$, déterminé en considérant que l'engagement de toutes les associations n'était pas certain le nombre de membres dont l'inscription pourrait être incluse dans le montant de la participation de chaque association (jusqu'à 10 ?).

Il est rappelé que, quoi qu'il en soit, la contribution financière de toutes les associations doit être identique (quel serait le statut d'une association convoquée qui s'acquitterait d'un montant moindre ?).

La possibilité de présentation de travaux de cartels :

La commission d'organisation souhaite que, quelle que soit la modalité finalement adoptée, toutes les interventions portent la marque singulière de chaque association, de l'esprit dans lequel le travail s'y effectue.

A l'occasion de ces débats (langues ? dispositifs ? budget ?) a été rappelée la nécessité que Convergencia reste un mouvement vivant, c'est-à-dire que tout point acquis puisse être ultérieurement réinterrogé si nécessaire, sans pour autant que soient remis en cause à chaque réunion les points de statuts ou les décisions prises lors de précédentes réunions du C.L.G. qui constituent autant d'engagements pour chaque association, engagée par le vote de ses mandatés.

Psychanalyse et psychothérapie

La commission ayant déclaré avoir cessé ses activités après avoir adressé un document de travail à toutes les associations, certaines questions se posent : quid des critiques, suggestions, et retours ? Quelle suite peut être donnée ? Par qui ?

Après plusieurs interventions sur les situations professionnelles, politiques, difficiles pour nombre de collègues dans plusieurs pays s'est engagé un long débat sur des modalités possibles de "soutien de la psychanalyse" par, et au nom de Convergencia : comment la garder vivante ? Comment soutenir les associations en tenant compte des spécificités propres à chaque pays, etc. ? Afin que toutes les associations membres de Convergencia puissent être informées, et réagir rapidement - par l'élaboration d'un texte qui serait présenté comme émanant de Convergencia, par exemple - une proposition est élaborée, discutée et adoptée (cf. document) : engagement est pris d'une concertation permettant des réactions rapides en cas de demande de l'une ou l'autre association.

L'exposé, par plusieurs mandatés d'associations françaises, du peu d'intérêt suscité en France par Convergencia, notamment auprès des membres de "grandes associations", amène à évoquer la coïncidence des dates retenues pour cette réunion du Comité de Liaison Général et d'une coordination de l'Inter Associatif Européen de Psychanalyse - la date de cette coordination étant connue de plusieurs

mandatés avant la réunion du CLG à Recife. Ce point n'est pas à l'ordre du jour, et ne peut se traiter brièvement. Il semble cependant important - cf. questionnement de l'implication des associations et de leurs mandatés dans le(s) mouvement(s) analytique(s)..Afin, en particulier, d'éviter la reproduction d'un tel phénomène et les risques d'"interprétation", décision est prise d'adresser un courrier à l'IAEP, pour proposer une harmonisation des calendriers et une rencontre prochaine.

Prochaine réunion du comité de liaison général

Dans un premier temps, est discutée la disjonction de temps et de lieu entre C.L.G. et "Lacano" , considérée comme nécessaire par plusieurs mandatés.

Après de très longs débats sur les liens historiques de Convergencia et du "Lacano", sur les réalités économiques, les contraintes auxquelles sont soumis les uns et les autres, sur les enjeux de cette demande, sur la signification qu'aurait une éventuelle disjonction, deux propositions sont soumises au vote pour le lieu de réunion du prochain C.L.G. :

- Quito : cf. soutien d'un autre lieu ; disjonction entre C.L.G. et Lacano (Tucuman),

- Buenos Aires : cf. proximité - de temps et de lieu - du Lacano.

Buenos Aires reçoit un plus grand nombre de suffrages.

Deux propositions sont ensuite soumises au vote pour la date de réunion du prochain C.L.G. : - immédiatement après le Lacano - en novembre.

- La première proposition est adoptée.

La prochaine réunion du C.L.G. se tiendra donc à Buenos Aires les 27, 28 et 29 octobre 2003. A l'occasion de ces échanges a été posée à nouveau la question du désir des associations de participer au Mouvement de Convergencia, de leur engagement dans le travail qui s'y élabore au fil des réunions du C.L.G. - et ainsi la question des orientations, de la consolidation, du devenir de Convergencia.

Site

La commission a retenu un spécialiste en bibliothéologie internationale, afin que la construction et la gestion du site de Convergencia tiennent compte au mieux de la diversité linguistique du Mouvement. Le site offrira des informations sur les activités des associations, et devra concourir à l'établissement, au renforcement des liens de travail (cartels et séminaires on line, etc.).

Un site spécifique est envisagé pour le prochain Congrès.

Décision est prise de créer des liens réciproques entre le site de Convergencia, le site créé à

l'occasion du I^o Congrès, et le site créé pour celui de Rio.

Publications au nom de Convergencia

Un certain nombre de publications avec en-tête de Convergencia circulent entre les participants. Elles sont éditées dans le respect de l'Acte de Fondation - article V a) : "Pour les Congrès et Publications au-delà du bulletin local... au moins trois associations devront participer à la décision avec avis consultatif du Comité de Liaison Régional le plus proche". Plusieurs remarques sont faites concernant l'absence de visibilité du caractère "associatif" de certains des ouvrages : sur certaines couvertures seuls les noms des auteurs apparaissent, sans mention des noms des associations qui ont pris l'initiative de la publication, sans rappel du nom de toutes les associations qui constituent Convergencia. Cela est-il conforme à l'état d'esprit dans lequel avaient pu être envisagées des publications au nom de Convergencia ? Qui peut en décider? selon quels critères ? sous quelles conditions ?

D'autres remarques concerneront les modalités de diffusion dans d'autres pays que celui de la publication d'origine : quelle(s) association(s) pourrai(en)t en prendre la responsabilité, la décision ?

Dans la plupart des pays, il est nécessaire, au regard de la loi, qu'une personne - physique ou morale - puisse nommément porter responsabilité d'une publication, quelle qu'elle soit. L'absence de déclaration statutaire (au sens légal du terme) d'un certain nombre d'associations, l'absence de statut "légal" de la plupart des comités locaux et régionaux fait qu'actuellement une telle publication serait impossible dans nombre de pays.

Associations membres de Convergencia

Candidatures

- Giardino Freudiano (Italie) : ce groupe important et actif, présent dès les réunions de Barcelone, et ayant toujours participé activement aux réunions du Comité Local, fera sa demande d'admission dès que sa constitution en association sera effective (démarches en cours).

- Insistance (France) : conformément aux statuts, Insistance a engagé un travail avec trois associations-membres pour soutenir sa demande de participation à Convergencia, et le résultat de ce travail sera présenté au prochain C.L.G..

- la représentante du CRPE fait part de la demande d'une association mexicaine, précisant que la Société de Psychanalyse Freudienne était impliquée dans le dispositif de travail. Ce point est démenti par les mandatés de la Société de Psychanalyse Freudienne. Cette représentante évoque alors un

travail entre l'association mexicaine et les Séminaires Psychanalytiques de Paris (association non représentée). Aucune autre précision n'est donnée.

Dispositif et décisions

Rappel du dispositif adopté lors du C.L.G. de Recife : Lorsque la F.I.D. (secrétariat "tournant" du C.L.G., actuellement constitué à Buenos Aires) constate l'absence de réponse d'une association aux courriers qui lui sont adressés, l'absence de paiement des contributions demandées, la F.I.D. en fait part en réunion de Comité de Liaison Général. Le C.L.G. mandate alors la F.I.D. pour rédiger, en son nom, un courrier demandant une mise à jour. A la réunion suivante du C.L.G., si cette démarche est restée sans réponse, le C.L.G. prend acte de la carence de cette association (cf. non-respect des engagements souscrits).

En application de ce dispositif, au regard des éléments dont dispose le C.L.G. : d'une part ne sont plus considérées comme associations membres de Convergencia

- Errata (France)
- Assoziation für die Freud'sche Psychoanalysis (Allemagne) ;

d'autre part, il est demandé à deux associations :

- Espace analytique (France)
- Séminaires Psychanalytiques de Paris

de s'acquitter de leur contribution financière annuelle. En l'absence de paiement, en l'absence de désignation de mandatés pour prendre part aux votes (cf. absences à cette réunion du C.L.G.), constat serait fait de leur carence lors de la prochaine réunion du C.L.G..

Le C.L.G. délègue à la F.I.D. le soin d'adresser à ces quatre associations les courriers nécessaires.

Au cours de la discussion, un autre critère est apparu comme pertinent pour déterminer si une

association était ou non à considérer comme membre de Convergencia (cf. respect de ses engagements : participation active au Mouvement) : la participation financière aux Congrès. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain C.L.G.

F.I.D.

Trois décisions sont prises :

- mise en oeuvre de tous les liens possibles entre tous les sites constitués dans le cadre de Convergencia,
- participation contributive d'un membre du Comité de Liaison Français aux tâches de la F.I.D.,
- constitution d'un double fichier d'adresses : l'un, restreint, pour la diffusion des documents internes ; l'autre pour pouvoir informer des associations non membres et des non-associés des activités "publiques" de Convergencia.

Toutes les associations remercient chaleureusement la F.I.D. pour tout le travail accompli.

En clôture : Après avoir dit aux collègues italiens combien chacun était touché par leur accueil chaleureux et prévenant, et combien avait été appréciée l'organisation attentive de ces deux journées de travail, a été encore soulignée l'importance des liens de travail au sein de Convergencia : la nécessité que chaque association porte la plus grande attention à la forme de sa participation, de son engagement dans le Mouvement (en particulier : quelle image, quelle "interprétation" suggère le nombre important de délégations, et à une seule association - comme si des décisions pouvaient être prises par avance, avant même les débats par lesquels se constitue et se renforce le lien social entre psychanalystes ?).

Inter associatif européen de psychanalyse

Inter associatif européen de psychanalyse

Synthèse de la coordination des 23 et 24 novembre 2002

Associations présentes :

Analyse Freudienne
A.L.I
C.C.A.F
Centre psychanalytique de Cheng Du
Cercle Freudien
Errata
Ecole Belge de psychanalyse
Groupe d'études psychanalytiques de Grenoble
Insistance
Psychanalyse actuelle
Psykoanalytisk
Questionnement psychanalytique.
Séminaire psychanalytique de Paris

Durant ces journées différentes questions ont été abordées plusieurs fois , aussi avons nous choisi d'en rendre compte en les regroupant par thèmes.

Partenariat de travail.

Les échanges de cette coordination s'engageront sur ce point , mais après que notre collègue Ho Datong remette au secrétariat de l'I.A.E.P un masque d'un roi chinois devant symboliquement représenter leur association en leur absence.

A la suite de ce présent, certains d'entre nous, nous informent du contenu du courrier que leur à fait parvenir notre collègue Luis Esmerado qui s'y excuse de ne pouvoir participer à cette coordination Il nous fait part également de son inquiétude sur l'avenir de l'I.A.E.P à travers différents points que nous allons reprendre.

Le lien entre les associations de l'Inter associatif serait-il en train de se déliter ? Cette question étant soulevée, il est alors précisé que le lien de travail implique une réciprocité de travail entre les associations à toutes les coordinations ainsi que les séminaires. Ce constat afin de souligner la nécessité d'au moins un représentant de chaque associations dans tous ces temps de rencontre Le trop grand absentéisme de certaines associations françaises est souligné par nos collègues des autres pays européens. Comment poursuivre un travail dans ces conditions ?

Suite à ces observations plusieurs questions sont soulevées.

1) Dans le cadre de l'Inter associatif pouvons-nous accepter des groupes et non plus que des associations ? La remarque est faite qu'un groupe ne soutient pas le même lien associatif qu'une association et cela ne risque-t-il pas d'opérer un

changement dans ce qui a présidé au fondement de l'I.A.E.P ?

2) Par ailleurs en acceptant des partenaires chinois et antillais que devient le terme « européen » ? Certains vont jusqu'à évoquer la constitution d'une « nébuleuse lacanienne » qu'ils ne veulent pas soutenir. Pour d'autres une hétérogénéité se constitue demandant un temps de réflexion, l'avenir de l'Inter associatif pouvant en dépendre.

3) La procédure d'admission est également ré-interrogée. La procédure d'admission par témoignage indirecte existe-t-elle toujours ou bien existe-t-il une autre procédure d'admission fondée sur un partenariat de travail se déployant sur trois ans permettant d'organiser un séminaire et d'assurer à son tour le secrétariat ? Il est décidé que les deux procédures peuvent être conservées.

Toutes ces questions traduisent-elles une transformation insidieuse des statuts de l'Inter associatif sans que rien n'en soit formulé, telle est l'inquiétude qui se dégage de la lettre de notre collègue espagnol qui craint que cette institution ne se transforme en une institution proche de Convergencia.

Il est souligné que l'I.A.E.P. est un lieu permettant aux associations qui la composent de se rencontrer afin de mettre la problématique associative en question et au travail.. C'est là le cap à tenir et ne risque-t-on pas d'en dévier si par exemple les séminaires deviennent des rencontres cliniques ne mettant plus en perspective les enjeux institutionnels et si l'appartenance européenne est élargie ?

D'aucuns font remarquer que l'I.A.E.P se trouve à un tournant de son histoire et que si à son origine il s'agissait de « recoller les morceaux » après l'effet d'après coup de la dissolution de l'École freudienne de Paris il s'agit maintenant d'accueillir du « nouveau ».

A cet effet Alain Didier Weil va apporter des précisions en rappelant un point d'histoire concernant les origines de l'Inter associatif. C'est à partir de « Passerelle » qu'il fonde avec Michel Guibal qu'une tentative pour renouer un dialogue entre les représentants des différentes associations lacaniennes a vu le jour. C'est après la tenue d'un colloque organisé par l'I.P.A. violemment anti lacanien que des rencontres et réunions se sont tenues chez Claude Conté et Claude Dumézil ainsi que les représentants de " Passerelle ". L'idée de Conté était que l'on devait répondre officiellement à ces attaques par l'organisation d'une réponse inter

associative. Elle se concrétisera par l'organisation d'un colloque par les associations françaises lacaniennes qui se déroulera à la Sorbonne à Paris.

Organisation des séminaires.

Le tirage au sort est remis en cause certains l'estimant soit trop contraignant, soit trop ritualisé et inamovible, soit étant de nature à inhiber l'engagement dans un travail. Mais il est également une opportunité pour mettre au travail l'hétérogénéité institutionnelle. A ce propos il est rappelé avec insistance que c'est par l'entremise de ses représentants que l'I.A.E.P doit développer le travail entre associations.

En questionnant ce dispositif qui ne semble pas immuable n'opère-t-on pas un glissement sur la nature du lien entre les associations ? Cette préoccupation concerne quelques membres de notre réunion et il semble que cette inquiétude doive être prise en considération.

De plus en introduisant des thèmes autres qu'institutionnels par le biais de la clinique, il s'opère un déplacement et un glissement qui demande à être énoncé.

Comme pour le partenariat de travail une même question se fait entendre : faut-il repenser les bases de fonctionnement de l'I.A.E.P ?

Un vote va permettre de clore le débat sur le tirage au sort formulé de la façon suivante : peut-on laisser à l'appréciation de l'association l'utilisation ou non du tirage au sort.

A.L.I

Errata

Le questionnement psychanalytique

Ecole belge de psychanalyse

Cercle freudien

Psychanalyse actuelle

Sont les associations qui se sont prononcées pour, tandis que les C.C.A.F se sont abstenus.

Séminaire de Copenhague organisé par Psykoanalytisk

Ce séminaire se tiendra le premier week-end de juin.

Sur le site internet de nos collègues danois, il y aura prochainement une section concernant le séminaire.

Celle-ci sera rédigée en français. Sur la page d'accueil du Kreds, www.kredsen.dk, cliquez IAEP 2003. Vous y trouverez argument, programme, fiche d'inscription, ainsi que tous les renseignements nécessaires.

La coordination se tiendra conjointement à ce séminaire selon l'organisation suivante : le vendredi à partir de 15h30 et le Dimanche vers 13h.

Le séminaire proposé par nos collègues danois est le suivant : « Le réel dans la position du psychanalyste en Europe aujourd'hui ».

Il comporte les sous-titres suivants :

Le vendredi sera traité le réel dans la formation de l'analyste.

Le samedi on s'engagera sur le thème de la psychanalyse entre réel et clinique ainsi que dans la problématique entre réel et social.

Les conclusions porteront sur le réel et la politique de l'exception.

Organisation du colloque de Bruxelles en décembre 2003.

Bruxelles lieu des instances européennes. Il s'avère, donc, nécessaire de dégager des concepts qui nous semblent essentiels en indiquant une ligne directrice donnant une cohérence. Il est précisé que le texte « Psychothérapies et Psychanalyse » servira de support et d'axe de travail à l'organisation de ces journées qui se dérouleront à cette rencontre.

Chaque association devrait produire un texte écrit sur les commentaires du texte avant le mois de juillet date à partir de laquelle une commission devra se mettre au travail pour organiser ce colloque, tout en sachant qu'il revient à nos collègues belges qui acceptent d'en assumer la responsabilité, de centraliser l'organisation, les décisions et les initiatives.

Au terme d'un débat vif, animé et contradictoire, il est fortement souligné que nous devons travailler au niveau d'un public plus large que les seuls psychanalystes car il est important de se préparer à des situations d'urgence quand elles se manifesteront, comme cela est déjà le cas en Italie, pays dans lequel des collègues sont poursuivis pour exercice illégal de la psychothérapie.

Afin d'élargir notre audience, le choix des locaux situés dans le cadre d'instances européennes, s'avère un lieu propice pour mener cette réflexion.

Proposition de travail de A.L.I

A cette occasion nous allons reprendre la discussion concernant le dispositif des séminaires ainsi que le choix des thèmes à teneur clinique ou institutionnelle. Ne peut-t-on penser que clinique et institutionnel ne sont pas dans une alternative d'exclusion mais au contraire que la clinique que l'on produit sera différente en fonction de l'institution et des concepts que celle-ci soutient dans son travail. Cette différence et cet écart peuvent se révéler comme riche d'enseignement entre les associations de l'Inter associatif. De ce fait parler de la clinique va nous permettre de nous mettre au travail sur la proposition suivante : « La clinique lacanienne des psychoses ».

Ces journées peuvent s'élaborer autour de trois axes :

- Clinique de l'hallucination
- Clinique du délire
- Question du traitement

Il nous est proposé un temps de rencontre afin de préciser les thèmes .

La date retenue pour ce séminaire de l'I.A.E.P est le premier week-end de décembre 2003.

Colloque en Chine.

Intitulé de ce séminaire : « Existe-t-il des différences entre l'inconscient chez les occidentaux et chez les chinois ? ». Question dont Monsieur Ho Datong nous précise qu'elle doit être reprise tant sur le plan métaphorique que métonymique. Peut-être pourra-t-il ultérieurement nous préciser ce qu'il soutient dans cette proposition de travail.

Ce colloque concernera tant des participants analystes que non analystes avec la participation de philosophes, de professeurs, de psychologues et de critiques littéraires.

Les interventions se partageront entre quatre intervenants occidentaux et quatre intervenants chinois, sachant qu'un travail de groupe ou de cartel sera possible ce qui sera probablement le cas pour la psychanalyse avec les enfants.

Chaque intervention pourra durer une heure suivie par un débat de deux heures avec la salle, ce temps étant organisé en fonction de la traduction puisque ce colloque se déroulera en chinois, en français et en anglais.

Il s'avère déjà que plusieurs associations sont intéressées par ce projet, mais la liste reste ouverte, à chacun de manifester son désir.

L'organisation de ces journées en revient à Michel Guibal et son collègue Monsieur Ho Datong et elles se dérouleront dans un hôtel se situant au pied d'une montagne bouddhiste, qui se nomme : « Oureis han ».

La date retenue est la deuxième semaine du mois d'avril 2004.

La passe.

Notre collègue des C.C.A.F nous communique la proposition de passe élaborée par son association et votée en assemblée générale. Ce projet est présenté à l'Inter associatif comme lieu de travail dans le cadre de ce dispositif.

Le dispositif comprend des passeurs, un jury, un rapporteur et un coordonnant. C'est une passe sans nomination mais au terme de la procédure le coordonnant va transmettre au passant les élaborations produites au cours de la procédure.

La discussion principale va concerner la désignation des passeurs. Dans ce projet elle peut se faire de trois façons différentes : il peut s'agir d'analysants, d'analystes ou d'analysants engagés dans un travail de contrôle ou bien un collègue analyste nommé par deux analystes membre du jury de la passe. Certains d'entre nous s'élèvent contre le fait que cette procédure de désignation des passeurs ne tient pas compte d'une autre proposition, à savoir celle qui consiste à laisser au passant la possibilité de désigner lui-même les passeurs, afin de limiter les effets de pouvoir. La nomination des passeurs s'avère un point crucial et il est préconisé qu'une communication puisse être transmise aux C.C.A.F. afin qu'ils élargissent éventuellement les modalités de choix des passeurs

dans l'optique d'un travail avec l'Inter associatif européen.

Publication des actes sur le colloque du rêve.

L'I.A.E.P tient à remercier vivement Chantal Brigaudiot pour le travail important qu'elle a déployé pendant plusieurs mois afin de rassembler les textes et de les configurer malgré les difficultés qu'elle a rencontrés dans cette entreprise. Elle vient d'achever cette étape essentielle, mais il reste à travailler la forme de ce futur ouvrage en regroupant les articles par thème et surtout en assurant le lien.

Pour cette ultime étape avant la publication de cet ouvrage chez Eres il est décidé par l'I.A.E.P au terme d'un vote remporté à l'unanimité d'en remettre la responsabilité à la coordination avec comme coordinateur Jean Florence.

Prochaine coordination

La prochaine coordination se tiendra à Paris à l'Institut de théologie protestante, 83 boulevard Arago, les samedi et dimanche 1 et 2 février 2003 à partir de 10 h.

Ordre du jour de la coordination des 1 et 2 février 2003 :

Poursuivre la réflexion sur le partenariat de travail et l'avenir de l'Inter associatif Européen de psychanalyse

Retour du séminaire de la S.P.F : « Psychanalyse et littérature »

Colloque à Bruxelles

La passe

Actes du colloque sur le rêve

Séminaire organisé par A.L.I sur la clinique lacanienne des psychoses

Séminaire à Copenhague par Psykoanalytisk sur le réel

Questions diverses

En tenant compte de l'ordre alphabétique le secrétariat de la coordination sera assuré les prochaines fois par les C.C.A.F et l'association de Cheng Du.

Catherine Delarue et Jean-Jacques Leconte
Délégués d'Analyse freudienne

Jean-Christophe Delay et Lauritz Lauritsen
Délégués de Psykoanalytisk Kred

INTER-ASSOCIATIF EUROPEEN DE PSYCHANALYSE

Séminaire biannuel de l'IAEP à Copenhague

**Le Réel dans la position de l'analyste
en Europe aujourd'hui**

Vendredi 30 mai, samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin 2003

Organisé par Psykoanalytisk Kreds, Danmark
www.kredsen.dk

INTRODUCTION

Le Réel - discordant entre nous.

Le Réel nous divise. La question soulevée par ce séminaire est un vrai noeud de vipères. L'expérience de la préparation du séminaire est déjà concluante. Elle montre la nécessité d'aborder la question, au risque de morsures.

L'expérience que nous vous proposons d'approfondir, entre nous, est celle même qui fait de nous, les analystes, le cas clinique à étudier. C'est celle qui interroge l'analyste, selon la formule de Lacan :

"La clinique psychanalytique est une façon d'interroger le psychanalyste, de le presser de déclarer ses raisons."
(Ornicar, 9 avril 1977, p. 11)

Or, justement, concernant le Réel, il aura bien du mal à déclarer ses raisons. Il peut, cependant, en indiquer le contour, à parler d'expérience.

L'expérience est probante autant que probatoire pour ce qui est de la position de l'analyste. Parler vraiment du Réel sera une occasion pour nous de sortir de nos camps retranchés. Cela nous mettra dans le champ de l'hétérogène - ce qui, au sein de l'IA, au cœur de nos institutions, et en nous mêmes, dans ce qui tient lieu de ce qui fut jadis une âme, nous confronter avec cet impossible - à élaborer dans le symbolique, à contourner dans une topologie, et à circonscrire dans une élaboration rationnelle.

Il n'y a donc rien de tel que la question de la position de l'analyste pour nous diviser et, partant, nous faire découvrir ce qui soutient le sujet. C'est un travail pour faire sortir la différence des situations analytiques - suivre des transmissions jamais dites, et faire parler des traditions rarement avouées.

Mais cette expérience est d'abord une réalité toute simple. Mais ce qui n'est pas tout simple, c'est que cette réalité fait appel au Réel tel que Lacan l'a élaboré. L'hypothèse ici soutenue est que cet insurmontable repose sur un Réel. Le Réel de la position de l'analyste, en Europe, aujourd'hui.

Le parcours analytique - différentiel d'une topique.

Pour chacun des un's qui ne forment pas un, il y a un parcours différentiel du devenir analyste. Ce parcours fut divergeant et surprenant, pour soi-même comme pour l'autre. Et la réalisation d'un lien social entre analystes restât précaire et sujette au aléa des vicissitudes de l'autre comme Autre.

Il fallait bien s'attendre à quelque chose de... impossible d'y trouver un signifiant. S'il y a eu parcours, il semble bien solitaire - ce qui n'exclut pas qu'il soit solidaire d'autres parcours tout aussi solitaires. On pourrait même penser y trouver un élément logique très étrange : si quelqu'un soit passé par un parcours, ce parcours est, de ce fait, bloqué à tout autre passant - à moins de s'y trouver dans une aliénation irréversible.

Un lieu pour dire deux signifiants : Freud et Lacan.

Cette question du Réel de la position de l'analyste doit se lire à partir de l'impact freudien, mais à situer avec l'incidence lacanienne. Il a été dit, au sein de l'Inter-Associatif, que la psychanalyse est freudienne - ou elle n'est pas ! (à savoir : pas freudienne !) Pour nous elle n'est freudienne qu'à partir d'une élaboration lacanienne.

Mais cette élaboration ne peut perdre son point de départ freudien. C'est pourquoi, dans cette recherche de buter sur un Réel dans la position de l'analyste, nous ne pouvons nous permettre de perdre le parcours freudien : à savoir la biologie comme limite du travail analytique, la référence à la

science comme idéal d'une recherche, et la dichotomie du corps et de l'esprit, cette assertion de la conscience ordinaire, même dans la modernité, étant prise comme point de départ, mais point acceptée.

La position de l'analyste, dans l'élaboration freudienne, est articulée sur le transfert, ce qui est vrai, mais pas suffisant. Ce qui, pour Freud, sort du savoir de l'analyste est d'ordre biologique, quelque chose du destin, quelque élément de la pulsion de mort. La question de la position de l'analyste est d'élaboration lacanienne par la recherche d'y trouver un Réel. Ce qui suppose Freud, mais va plus loin dans l'hypothèse de ce que *produit* l'appareil psychique.

Du Réel entre science et psychanalyse

A partir de la réalité biologique, et en passant par les troubles du langage, Freud a déchiffré une réalité jusqu'alors inédite : la réalité psychique, dite inconsciente. Le sujet y est inscrit dans une logique de désir solidaire des limites que rencontre l'homme dans sa quête de maîtriser une réalité dont il ne peut, de toute évidence, rendre compte indépendamment de la réalité psychique. Le sujet constituant ses objets à partir desdites limites, la réalité humaine en reçoit son caractère fantasmatique. Cependant, le sujet ne rencontre pas simplement des limites, il bute contre de l'impossible. C'est à l'aune de l'infléchissement du réel par cet impossible que Lacan a forgé un nouveau concept psychanalytique : le Réel.

Le Réel, a-t-il changé au cours du XX^e siècle, comme le dit la rumeur ? En quoi ? S'agit-il d'un changement de fond ou, plus simplement, de forme ? Et en quoi de tels changements nécessiteraient-ils un ajustement de la place, de l'écoute du psychanalyste ?

Il est acquis que le Réel ne peut être réduit à une question de biologie. Il intervient par ce qui, dans la culture et pour chaque sujet, reste non-symbolisable et non-imaginable, tout en laissant des traces repérables, tel l'horreur, l'impensable, les jouissances. En ce sens, les changements qui interviennent actuellement dans la culture sont des changements de formes. Ils n'en méritent pas moins notre attention.

Toutefois, si le Réel est impossible pour le sujet, il ne l'est pas en tant que tel. La distinction vaut d'être relevée alors que les efforts pour manipuler le réel indépendamment du symbolique sont poussés chaque jour plus loin. La science y est pour quelque chose. En quoi les efforts ainsi déployés entraînent-ils une reconfiguration du Réel, répercutant sur le sujet ? Qu'en résulte-il quant à la position du psychanalyste ?

La dichotomie - et au-delà.

La découverte de l'inconscient faite par Freud s'inscrit en défaut par rapport au dualisme psyché/soma qui, sous divers noms, a dominé l'idée de l'homme depuis des millénaires. Freud se démarque ainsi non seulement de la tradition psycho-physiologique de son temps, mais aussi de tout ce qui, en son nom, a pu dès lors se produire comme psychologie. Car à la dichotomie *Wirklichkeit/psychische Realität*, qui rend compte du caractère fantasmatique de la réalité humaine dans la métapsychologie freudienne, Freud ajoute - comme condition même de ladite dichotomie - une réflexion toujours renouvelée sur une "Autre chose". Ce sont entre autres les termes de *Überdeterminierung*, de *Urverdrängung*, et, enfin, de *Todestrieb*, qui scandent cette investigation.

Du champ freudien à l'espace de la psychanalyse : un Réel... à bord.

Pressentie ainsi chez Freud, la base de la découverte freudienne trouve sa dénomination avec Lacan en tant que Réel - dans une articulation conceptuelle qui implique au moins deux autres termes, à savoir le Symbolique et l'Imaginaire. Ce qui déjà, en soi, introduit la notion de tressage dans sa définition. Le Réel acquiert donc son statut dans son rapport à la *Wirklichkeit* et à la *Realität*, mais comment le définir à proprement parler ? Disons pour le moment qu'il semble s'agir d'abord de quelque chose ayant des rapports avec la question du bord (question donc topologique), et puis avec le statut de l'écrit ou de la lettre tel que la psychanalyse le révèle (ce qui concerne la logique de la raison freudienne). Voilà pourquoi aussi on peut dire qu'avec le Réel c'est véritablement la question de l'espace propre à la psychanalyse qui désormais est visé.

La position de l'analyste bute sur un Réel.

Mais comment aborder cette dit-mension - comme Lacan l'appelait - si cruciale pour la psychanalyse ? Voici que nous vous proposons de la faire à partir d'une réflexion à partir de la notion de "position de l'analyste". On dit bien notion, puisqu'il s'agit moins de "prendre la place" dans un espace quelconque (dans la cité, la cure, la théorie), que de générer une variété, comme disent les mathématiciens, qui correspondrait à ladite dit-mension. Nous parlons de 'position de l'analyste' comme Lacan parlait de "position de l'inconscient", par exemple, ce qui est aussi une façon de dé-ontologiser le champ en question.

Il nous semble que la confrontation de ladite position de l'analyste avec la question du Réel permet aborder le travail à partir de différentes perspectives : - au niveau de la dialectique du désir, par exemple ; - du *Trieb* de Freud (donc,

finaleme nt, du transfert) aussi ; - de la passe de Lacan ; - du malaise dans la civilisation, etc. Il s'agit, pour nous, moins de discuter de la place que l'analyste aurait à occuper - ce qui, en effet, fait appel à un lieu préfiguré -, que de la position impliquée, par le fait "qu'il y a du psychanalyste". Autrement dit, ce que nous vous invitons à discuter concerne la question du Réel à la lumière de la clinique... du psychanalyste. Ce qui, bien entendu, nous amène nécessairement à devoir nous occuper du champ du lien social (ce qu'on appelle culture et société), puisque c'est dans ce champ que ladite position s'exerce, et bute sur un Réel. Quel peut être le diagnostic que nous pouvons faire des états de lieux de l'Europe d'aujourd'hui ?

évoquer, historiquement et actuellement, d'une tendance jamais résolue chez l'être humain à remplacer le travail de la différence par la « solution » de la ségrégation.

qui amène un mode de travail.

Pour aborder ces questions, nous vous proposons un mode de travail : quatre ateliers, répartis sur les quatre demi-journées dont nous disposons, avec des communications courtes de max. 20 minutes, suivis de discussions et d'un débat général, tout à la fin.

Quatre ateliers donc pour travailler ces questions difficiles, avec l'apport de chacun, aussi bien des associations que des individus. Et deux thèmes qui nous occupent profondément traverseront chacun des quatre ateliers : D'un part la tendance culturelle vers *l'univoque* et vers la représentation de l'ambiguïté comme une division duale et externe à la place d'un discours qui porte la division d'un sujet, et d'autre part *le rapport actuel entre savoir et vérité*.

Quant l'Europe n'est plus un eu-phémisme, mais un atelier de recherche...

Le terme *européen* sera également au centre de nos débats. D'une part, pour ce qu'il véhicule concernant l'idée que l'on peut se faire de la culture, c'est-à-dire de la pensée, et de son rôle dans la Cité. D'autre part, pour ce qu'il peut nous

Nouvelles adresses électroniques de

Serge Vallon

serge.vallon@numericable.fr

Vst.cemea@wanadoo.fr

Le prochain *Courrier* paraîtra

en mai 2003

Annuaire

Annuaire des membres de l'Association

Mars 2003

Mme Allier Danielle

Prof. : 223 C, rue du Triolet., 34090 Montpellier
Tél. : 04 57 61 17 85
Priv. : 468, rue du Triolet. 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 52 50 03
Fax : 04 67 52 50 03
Tél. mobile : 06 82 54 93 14
E-mail : d.allier@wanadoo.fr

M. BARTHELEMI Michel

Prof. : 22, rue de l'argenterie, 34000 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 60 83 34
Tel priv. : 04 67 60 98 91
Fax : 04 37 60 74 03
Tél. mobile : 06 20 61 67 15
E-mail : barthelemi.michel@wanadoo.fr

Mme BEAULIEU Agnes

Prof. : 4, avenue de Verdun, 84600 Valréas
Tél prof : 04 90 37 38 99
Tél. mobile : 06 67 79 64 41
Priv. : Le Savot et Les Blaches, 26170 Merindol-les-Oliviers
Tél. : 04 75 28 70 37
Fax : 04 75 28 77 95

M. BIETH Frédéric

Prof. : 32, rue d'Orsel, 78018 Paris
Tél. : 01 42 64 30 73
Priv. : 10, rue A. Barsacq, 75018 Paris
Tél. : 01 42 64 30 68
E-mail : biethphi@club-internet.fr

Mme BOENISCH-LESTRADE Marie-Claire

Prof. : 2 bis, rue du Général Chêne, 83000 Poitiers
Tél. : 05 49 41 131 10
Priv. : 14, Résidence du Petit Breuil, 83000 Poitiers
Tél. : 05 49 61 01 14
E-mail : Boenisch@wanadoo.fr

Mme BONNEFOY Yvette

48, rue de la Glacière, 75013 Paris
Tél. : 01 45 87 01 43

M. BRUTINAUD Bernard

9 bis, rue des Cordeliers, 18000 Bourges
Tél. prof. : 02 48 35 90 05
Tél. priv. : 02 48 70 42 92
Fax : 02 48 65 90 05
Tél. mobile : 06 07 36 05 77

M. CANY Élie

Prof. : 30, rue de la Patrie, 56100 Lorient
Tél. : 02 97 84 03 86
Fax : 02 97 86 54 01
Priv. : Créhal 56590 Île de Groix

M. CIBLAC Guy

196 bis, rue ancienne de Montmoreau. 16000 Angoulême
Tél. : 05 45 61 34 95
Fax : 05 45 61 71 61
Tél. mobile : 06 08 40 00 32
E-mail : Ciblac.guy@wanadoo.fr

Mme COLLIN Nadine

18, rue Marie Curie 78990 Elancourt
Tél. mobile : 06 07 38 06 41
E-mail : nadinecollin@aol.com

Mme COLOMBANI Margaret

Prof. : 116, rue du Château, 75014 Paris
Tél. : 01 43 21 85 75
Priv. : 26, rue du Cdt Mouchotte. 75014 Paris
Tél. : 01 45 38 153 93

Mme COLOMBIER Claire

145, Bd Voltaire, 75011 Paris
Tél. : 01 43 79 35 27
Fax : 0 43 79 35 27
E-mail : ccolombier@netcourrier.com

M. DARCHY Jean Michel

Prof. : 26, rue de la République, 84000 Avignon
Tél. : 04 90 85 67 78
Priv. : 28, rue V. Vangogh 84 310 Morières les Avignon
Tél. : 04 90 31 12 26 - Fax : 04 90 16 77 89
Tél. mobile : 06 14 49 81 30
E-mail : jmdarchy@hotmail.com

Mme DEFRANCE-LEMAY Maryse

84, rue Carnot, 59200 Tourcoing
Tél. : 03 20 25 20 10

M. DELOOSE Alain

13, rue des cinq diamants, 75013 Paris
Tél. : 01 45 80 96 21
E-mail : alain.deloose@ddb.fr

M. DELOT Daniel

Prof. : 585, avenue des Déportés, 62251 Hénin-Beaumont
Tél. : 03 21 20 00 97
Priv. : 162. rue de l'Abbé Bonpain, 59800 Lille
Tél. : 03 20 31 04 27
Fax : 03 21 49 80 10

M. DEMANGEAT Michel

39, rue Charles Monselet. 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 81 30 05

Mme De ROUX Delphine

résidence Le Lèz, Bt B.
14, rue des Roitelets, 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 72 86 78

M. DESROSIERES Pierre

26, rue des Écoles, 75005 Paris
Tél. prof. : 01 40 51 71 25
Tél. priv. : 01 40 51 71 60
Fax. : 01 45 21 49 15

M. DEUTSCH Claude

5 bis, rue de l'écureuil, 14000 Caen
Tél. : 02 31 34 39 95
Tel mobile : 06 07 84 67 75
E-mail : cdeutsch@wanadoo.fr

M. DIDIER Éric

5, rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris
Tél. : 01 42 23 30 73

M. DIDIERLAURENT Michel

Prof. : 17, rue des Minimes, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 23 92
Fax : 04 73 19 23 91
Priv. : 3, place Michel de l'Hospital, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 18 88
E-mail : michel.didierlaurent@wanadoo.fr

M. DONNEFORT-PAOLETTI Jacques

1 ter, rue Saint-Hilaire, 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 50 91 02

M. EYGUESIER Pierre

Prof. : 32, rue d'Orsel, 75018 Paris
Tél. : 01 42 23 24 13
Priv. : 37 bis, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. : 01 42 59 76 38
Fax : (idem. - Prévenir par Tél. de l'émission d'un fax)
E-mail : kliketi@libertysurf.fr

Mme FRANCHISSEUR Marie-Françoise

Le Sévigné, 114, avenue de Royat, 63400 Chamalières Royat
Tél. : 04 73 35 88 28

M. GARNIER Philippe

205, Boulevard Vincent Auriol, 75013 Paris
Tél. : 01 45 86 81 51
Fax : 01 45 86 81 51
Tél. mobile : 06 07 38 79 83
E-mail : garnier12@wanadoo.fr

M. GENIN Yves

22, rue de Bellechasse, 75007 Paris
Tél. 01 47 05 28 59
E-mail : clyg@wanadoo.fr

Mme GOUZY Éliane

10, Boulevard Puyblanc, 19000 Brive
Tél. : 05 55 17 96 63
Fax : 05 55 17 96 63
Tél. mobile : 06 80 05 00 08

Mme HARARI Mireille

36, rue Avron ; 75020 Paris
Tél. : 01 40 09 01 24

M. HOLTZER Jean-Pierre

15, bd Rocheplatte, 45000 Orléans
Tél. : 02 38 62 13 39
Fax : 02 38 62 13 39
Tél. mobile : 06 80 02 43 27
E-mail : Jpierre.holtzer@wanadoo.fr

Mme IBANEZ-MARQUEZ Lucia

Prof. : Palazzo Del Rialto 207, 8 rue des Consuls Port Ariane - 34970 Lattes
Tél. : 04 67 15 35 62
Priv. : Château le Villaret. 34190 Brissac, Ganges
Tél. prof. : 04 67 73 42 81
Fax : 04 67 73 46 64
E-mail : L.ibanez.marquez@wanadoo.fr

M. LADAS Costas

188. 13d. Jean Mermoz, 94 550 Chevilly-Larue
Tél. prof. : 01 46 61 41 78
Tél. priv. : 01 40 81 87 75
Fax : 01 46 61 41 78
E-mail : c.ladas@wanadoo.fr

Mme LALLIER-MOREAU Dominique

Prof. : 9, square de Geyter, 93200 St Denis
Tél. : 01 48 20 95 94
Priv. : 35, av. de la are, 95170 Deuil la Barre
Tél. : 01 34 28 78 32

Mme LARNAUD Michèle

514, rue de l'Aiguelongue, 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 63 28 20
Fax : 04 67 63 28 20
E-mail : michelelarnaud@minitel.net

Mme LE VAGUERESE Dominique,

2, rue Bourbon le Château, 75006 Paris.
Tél. : 01 43 54 89 20.
E-mail : dominique.levaguerese@9online.fr

M. MAÎTRE Albert

Prof. : 23, Bd. du Maréchal Leclerc, 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 44 22 69
Fax : 04 76 44 22 69

Priv. : 32, route de Saint-Nizier. 38070 Seyssinet
Tél. : 04 76 49 16 60

Mme MARTIN-SAULNIER Janine

20, rue Miguel Mucio, 66000 Perpignan
Tél. : 04 68 55 15 01

M. MASCLEF Claude

104. 13d. P. Vaillant Couturier 59065 Auberchicourt
Tél. : 03 27 92 65 49
Fax : 03 27 94 09 52
E-mail : cmasclef@hotmail.com
Tatoo : 06 06 35 87 72

Mme MOSSÉ Catherine

121, rue Fontgieve, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 37 39 00

M. NASSIF Jacques

15 bis, rue Rousselet. 75007 Paris
Tél. : 01 43 06 86 21
Fax : 01 43 06 86 54
E-mail : Jnassif@club-internet.fr
Paseo Manuel Girona, 10, 5°-1. 08034 Barcelone
Tél. : 93 204 33 18
Fax : 93 280 60 39

M. ODDOUX Christian

26, rue Lemercier, 75017 Paris
Tél. prof. : 01 43 87 66 38
Tel, prlv. : 03 85 33 00 37

M. PERLES Thierry

Prof. : 42, rue Berthe, 75018 Paris
Tél. : 01 42 55 36 37
Priv. : 43, rue de Trévis, 75009 Paris
Tél. : 01 45 26 25 86
Tél. : 01 47 70 10 23
E-mail : tperles@wanadoo.fr

M. PRINCÉ Jean

Prof. : 7, rue Desmoueux. 14000 Caen
Tél. : 02 31 85 42 29
Priv. : 26 rue Froide - Ryes - 14 400 Bayeux
Tél. : 02 31 22 32 56

Mme RHEINBOLD Marie

37, rue Fontaines, 31300 Toulouse
Tél.05 61 42 53 60

Mme ROOSEN Christine

Tél. : 01 45 59 33 78
E-mail : christineroosen@wanadoo.fr

Mme SELLÈS-LAGORCE Yvette

Prof. : 36, rue Pétoniaud Dubos, 87100 Limoges
Tél. : 05 55 77 48 68
Priv. : 16, rue Pasteur, 87000 Limoges
Tél. : 05 55 79 39 90
Fax : 05 55 79 39 90

Mme SKIERKOWSKI Michèle

Prof. : 223, rue du Triolet, (Bat. C) 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 52 22 33
Priv. : 67, rue de Gascogne, 34090 Montpellier
Tél. & Fax : 04 67 63 38 57
E-mail : michele.skierkowski@free.fr

Mme SOTTY Annie

16, rue Amiral Courbet, 50100 Cherbourg
Tél. : 02 33 53 38 54
Fax : 02 33 53 45 20
E-mail : annie.sotty@wanadoo.fr

M. TESTE Jacques

4, rue des roches rouges. 34080 Montpellier
Tél. : 04 67 03 38 09
E-mail : jteste@club-internet.fr

M. VALLON Serge

106, Quai de Tounis, 31000 Toulouse

Tél. : 05 61 52 03 40

Fax : 05 61 33 10 63

E-mail : serge.vallon@numericable.fr

Vst.cemea@wanadoo.fr

M. WILDER Sean

227, chemin du réservoir de Montmaur, 34090 Montpellier

Tél. prof. : 04 67 54 03 03

Tél. priv. : 04 67 54 76 97

Fax : 04 67 54 67 54

E-mail : wilder.sean@club-internet.fr

Mme VERDIER Marie-José

106, chemin St Amaraud Haut. 81 000, Albi

Tél. : 05 63 54 01 85

Fax : 05 63 54 01 95

E-mail : Reidrev@aol.com

Mme WILDER Françoise

227, chemin du réservoir de Montmaur. 34090 Montpellier

Tél. prof. : 04 67 54 03 04

Tél. priv. : 04 67 54 76 97

Fax. : 04 6 7 54 67 54

E-mail : wilder.françoise@club-internet.fr

Annuaire des correspondants de l'Association

Mars 2003

Mme AIMEDIEU-LESBATS Martine

29 ter, rue Colbert
13140 Miramas

Mme BRIAL Claudine

17, rue du Mas de Magret
34430 st Jean de Védas

Mme De VANDIERE Renée Ariane

84, boulevard Beaumarchais
75011 Paris

M. DEWALEYNE François

83 bis, rue Royale
59800 Lille (Sud)

Mme DRAY Monique

Fontcrépon
63270 Yronde et Buron

M. GROS Michel

7, rue Teisseire
06400 Cannes

M. HAJBLUM Serge

11bis, rue du Val de Grâce
75005 Paris

Mme LAIDIN Marie

35 bis, rue Victor Hugo
16340 Isle d'Espagnac

59400 Cambrai

M. MASSON André

37, rue Tarin
49100 Angers

Mme PERRIN Maryse

41, rue Robert
31200 Toulouse

Mme RAINHO Elisabeth

1bis, rue du Figuier
34000 Montpellier

M. SALVAIN Patrick

53, rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris

Mlle SEINE Raymonde

7, rue des Carolus
86000 Poitiers

Mme VAQUIE Jeannine

Résidence Vincent Dindy
40, rue Proudhon
63000 Clermont-Ferrand

Mme MASCLEF

31, rue des Capucins

Agenda

15 mars 2003

Réunion de travail préparatoire aux journées d'étude des 6 et 7 septembre
14 h 30 – Hôtel de l'Industrie - Paris

30 - 31 mai & 1^{er} juin 2003

Inter asociatif : Du réel dans la position de l'analyse en Europe aujourd'hui,
Copenhague

21 & 22 juin 2003

Assemblée Générale des CCAF

6 - 7 septembre 2003

Journées d'études des CCAF « Péter les plombs »
Tours

6 - 7 décembre 2003

Inter Associatif : Position de la psychanalyse aujourd'hui,
Bruxelles

Pâques 2004 (4 jours)

Inter asociatif : Thème à définir (autour de la clinique),
Cheng Du (Chine)